



RAPPORT 2023 > PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



PACA



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2023 DE L'OPTL

> PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

368 boulevard Henri Barnier
13321 MARSEILLE CEDEX 16
Tél. 04 91 46 65 55
paca@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la Branche	9
La localisation des emplois.....	14
Les effectifs salariés.....	18
Les caractéristiques des emplois.....	22
La typologie des métiers	25
Rémunération.....	28
La démographie.....	30
La formation dans la Branche.....	36
La dynamique de l'emploi.....	42
La prospective globale pour la région.....	46

Edito

Cette édition du rapport OPTL Provence-Alpes-Côte d'Azur dresse le bilan 2022 de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique. Une année marquée dans notre région par une dynamique de l'emploi dans la branche transports et activités auxiliaires du transport.

Avec un taux de croissance de 1,2% en 2022, supérieur de 0,4 points à celui constaté au niveau national, ce sont aujourd'hui plus de 57 000 salariés qui œuvrent au quotidien dans les 3 926 établissements de notre secteur en région pour le bénéfice de la population, que ce soit en transports de marchandises, transports de voyageurs ou en transports sanitaires.

La situation en 2022 a été exacerbée par des tensions significatives sur les matières premières, conséquences directes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une tension qui a conduit à de naturelles incertitudes, mais la résilience des entreprises et de leurs salariés a permis la création de 672 nouveaux emplois dans la région en 2022.

Cette nouvelle édition du rapport OPTL met en lumière certains indicateurs sur le développement de l'emploi des jeunes et de la mixité dans nos métiers, et la manière dont nous pouvons collectivement œuvrer pour promouvoir nos métiers auprès d'un plus large public en quête d'emplois durables et non délocalisables. Nos métiers ont un sens, et nous devons le faire savoir plus encore.

Nous saluons le travail effectué par l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Education Nationale, Prescripteurs, ...) en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour faire connaître et reconnaître notre profession, d'autant que les nouvelles technologies, la décarbonation, l'immédiateté souhaitée par les consommateurs entraînent d'ores et déjà des mutations dans nos métiers, qui vont encore s'accélérer.

Il nous sera sans doute nécessaire de porter prochainement une réflexion sur la mise en œuvre d'un contrat d'objectif territorial Transport-Logistique permettant d'anticiper les besoins en compétences à venir, de promouvoir les métiers des transports et de la logistique sur le territoire régional, de rationaliser l'utilisation de l'ensemble des dispositifs et moyens de formation existants, d'ajuster au mieux l'offre de formation aux possibilités de l'emploi, de concourir à l'effort global d'élévation du niveau de qualification de la population, eu égard aux exigences socio-économiques de la région et aux besoins des entreprises en termes de compétences, de favoriser l'insertion professionnelle et l'égalité des chances. En résumé, mieux préparer les compétences pour nos métiers de demain en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous profitons de cette introduction pour remercier très chaleureusement, comme il se doit, tous les partenaires publics qui nous transmettent leurs données statistiques, les chefs d'entreprises ou leurs représentants qui acceptent de jouer le jeu des réponses à nos questionnaires lors des visites et sollicitations, permettant à l'équipe de l'AFT PACA de rédiger ce rapport. Vos informations sont précieuses pour affiner les données. Merci également à l'OPCO Mobilités pour son aide.



Victor FARAMIA
Président OPTL PACA

François SANCHIS
Vice-Président OPTL PACA

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Les secteurs d'activité relevant de la CCNT		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En [Provence Alpes Côte d'Azur](#), on met ainsi en évidence que :

- 41% des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 58% des conducteurs routiers et grands routiers et 22% des conducteurs livreurs.
- 52% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 45% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3% des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

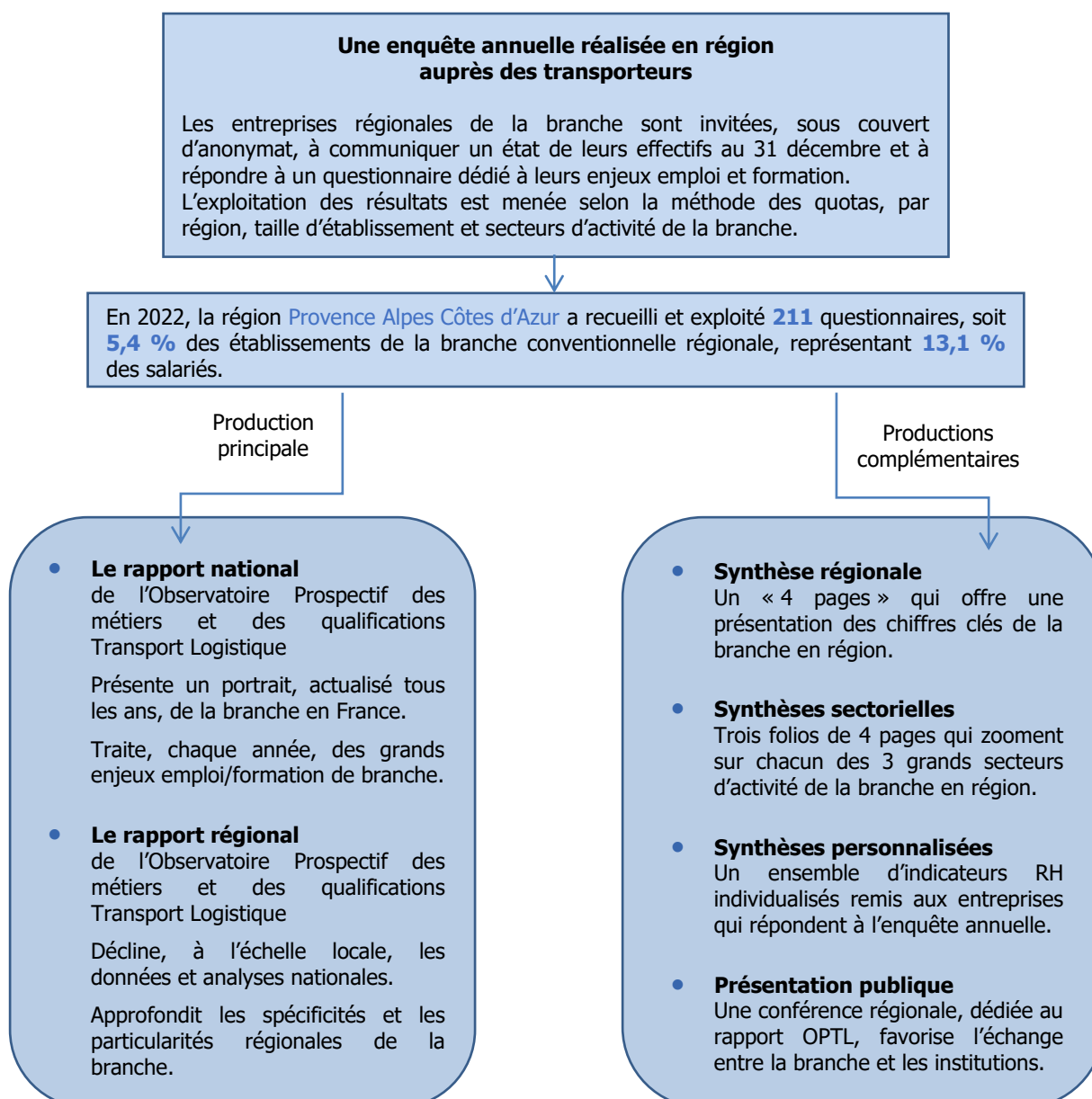
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF CAISSE NATIONALE qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE 2009-2019

Les séries URSSAF CAISSE NATIONALE pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF CAISSE NATIONALE, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF CAISSE NATIONALE. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité. Selon les définitions de l'INSEE, une entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

Il existe deux grandes catégories (ou familles) :

- l'entreprise individuelle qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de son exploitant (commerçant, artisan, profession libérale) ;
- l'entreprise dite personne morale : société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL).

Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée, mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est effectivement exercée l'activité (magasin, atelier).

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2022

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	2 152	55%	61%
Transport routier de voyageurs	260	7%	6%
Déménagement	167	4%	3%
Location	105	3%	3%
Auxiliaires de transport	518	13%	11%
Prestataires logistiques	167	4%	4%
Transport sanitaire	557	14%	12%
Ensemble de la branche	3 926	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2021

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	8019	82%	87%
Transport routier de voyageurs	508	5%	4%
Déménagement	278	3%	2%
Location	141	1%	1%
Auxiliaires de transport	411	4%	3%
Prestataires logistiques	139	1%	1%
Transport sanitaire	245	3%	2%
Ensemble de la branche	9 741	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Le tableau de source INSEE ci-dessus est identique à celui du rapport OPTL 2022. En effet, au moment de l'édition du présent rapport, l'INSEE n'était pas encore en mesure de fournir des données actualisées relatives aux entreprises et établissements du fait d'une refonte de son système d'information

1. Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2022

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec ou sans salariés	7 070	38	19	7 127
Evolution 2022 / 2021	-34%	65%	38%	-34%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

En 2022, plus de 56 000 établissements ont été créés dans la Branche, dont plus de 7 000 en PACA. Les baisses de créations s'observent dans l'ensemble des secteurs, mais avec une baisse moins sensible en PACA qu'au niveau national (-34% contre -43%).

Au moins deux raisons expliquent cette baisse des créations d'établissements.

D'abord, l'INSEE semble avoir décidé de mettre en « non-diffusion » les informations concernant les entités « auto-entrepreneurs » et entreprises individuelles, ce qui explique qu'un certain nombre de créations ne soient pas parvenues à notre connaissance.

Ensuite, les créations d'établissements ont été ralenties par les difficultés de mise en place du « guichet unique » dématérialisé dont l'utilisation est obligatoire depuis le 1er janvier 2023 pour toutes les entreprises, quelle que soit leur forme juridique ou leur activité. Désormais, les formalités de création, de modification et de cessation d'activité doivent ainsi être réalisées en ligne sur le guichet des formalités des entreprises. Il remplace les centres de formalités des entreprises (CFE) qui sont supprimés.

2. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2022

	Marchandises	Voyageurs	Sanitaire	Branche
Entreprises avec salariés	200	16	18	234
Evolution 2021 / 2020	24%	-24%	50%	20%
Entreprises sans salariés	675	16	3	694
Evolution 2021/ 2020	-26%	-58%	-50%	-27%
Non déterminé	2 734	9	5	2 748
Evolution 2021/2020	80%	-10%	67%	79%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

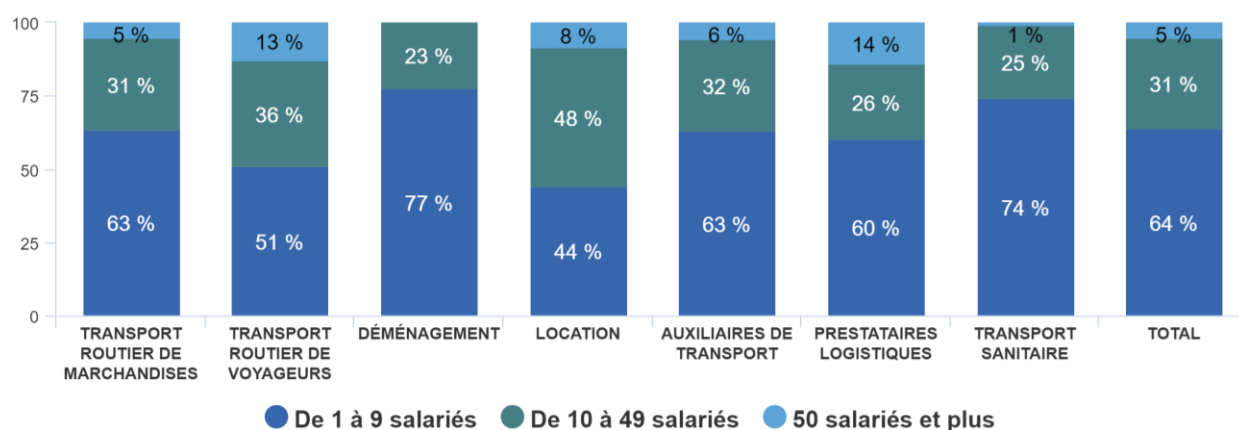
En 2022, on observe une hausse des défaillances d'entreprises et cessations d'activité de 13 % dans la Branche. Leur nombre s'élève ainsi à plus de 42 000 au niveau national, dont 3 676 en PACA.

En PACA, 98 % de celles-ci sont enregistrées dans le transport de marchandises et 88% uniquement pour le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier », qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis, activité très développée pendant la crise sanitaire à la suite de l'augmentation du e-commerce, mais qui marque un repli en 2022.

Dans plus de 95% des cas, il s'agit de cessations d'activité. Ainsi, les petites entreprises qui commençaient à rencontrer des difficultés ont préféré se mettre en cessation d'activité plutôt que d'aller vers une procédure judiciaire.

Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2021



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

NB : Données non disponibles pour l'année 2022. Les données 2021 sont conservées.

En 2022, et après une hausse de 1,8 % l'année précédente, **le nombre d'établissements de la Branche avec salariés en PACA progresse de 0,9 % avec 3 926 établissements.**

Le nombre d'établissements employeurs dans le transport marchandises continue de progresser, mais on notera une légère baisse du nombre d'établissements en voyageurs (-4), en transports sanitaires (-8), et dans les activités auxiliaires du transport (-7).

Rappelons qu'en 2021, nous 64 % des établissements de la branche en PACA comptaient moins de 10 salariés (57% au niveau national), 31% employaient entre 10 et 49 salariés (35% au niveau national), et 5% avaient un effectif de 50 salariés et plus (8% au niveau national).

Le secteur des déménagements est le secteur qui compte le plus faible effectif par établissement. On notera également, que plus de 13 % des établissements de transports de voyageurs, et 14% des prestataires logistiques ont des effectifs de 50 salariés et plus (19% en TRV et 13% en PRL au niveau national).

Répartition des établissements employeurs par département et par activité au 31 décembre 2022

	04	05	06	13	83	84	TOTAL
AUX	2	-	86	348	33	49	518
DEM	2	3	58	60	33	11	167
LOC	4	2	14	47	18	20	105
PRL	2	4	33	95	19	15	167
TRM	29	54	360	1 079	306	324	2152
TRS	14	16	138	238	73	78	557
TRV	19	24	79	73	44	21	260
BRANCHE	72	103	768	1 940	526	518	3 926

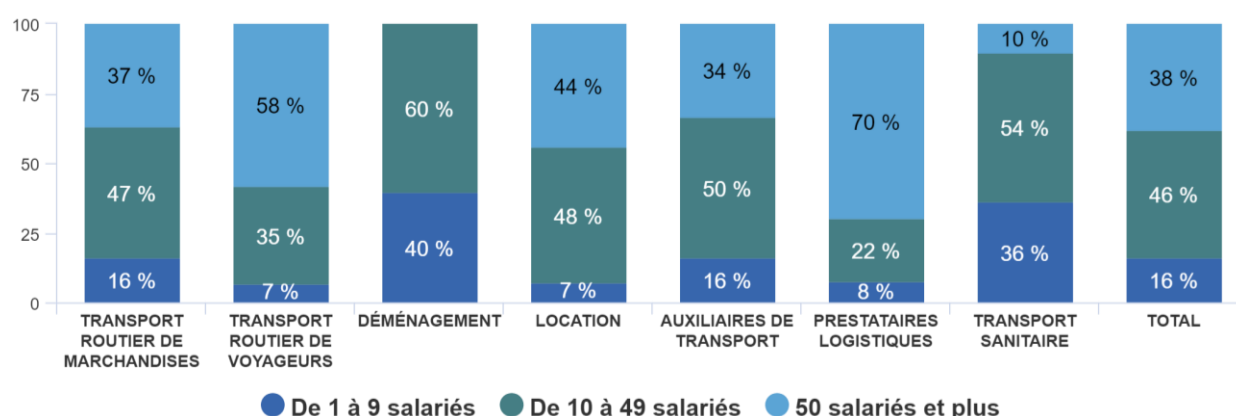
Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Près de la moitié des établissements employeurs de la branche sont situés dans le département des Bouches-du-Rhône.

Cette concentration touche plus particulièrement les activités auxiliaires du transport, les activités de location avec conducteurs, les prestataires logistiques et activités de transports de marchandises au sens large.

A contrario, les secteurs des déménagements, des transports de voyageurs et des transport sanitaires sont représentés dans de manière plus diffuses sur les départements de la région. On notera par exemple un plus grand nombre d'établissements de transports de voyageurs dans les Alpes-Maritimes que dans les Bouches-du-Rhône.

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2021



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

- 5 % des établissements de la région PACA comptent plus de 50 salariés, ces derniers emploient 38 % des effectifs,
- 46 % des effectifs travaillent dans les 31% d'établissements qui ont entre 10 et 49 salariés,
- 16% des effectifs de la branche sont répartis dans près des 2/3 des établissements de PACA (64%).

Répartition des **effectifs** par département et par activité au 31 décembre 2022

	04	05	06	13	83	84	TOTAL
AUX	19	-	1 060	5 272	519	988	7 859
DEM	22	17	250	483	240	64	1 076
LOC	19	17	258	1 194	240	545	2 273
PRL	7	19	277	2 503	192	247	3 244
TRM	541	822	4 223	15 168	4 281	5 167	30 203
TRS	300	187	953	1 871	1 068	679	5 058
TRV	355	397	1 467	2 807	1 600	721	7 347
BRANCHE	1 263	1 459	8 488	29 298	8 140	8 411	57 059

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

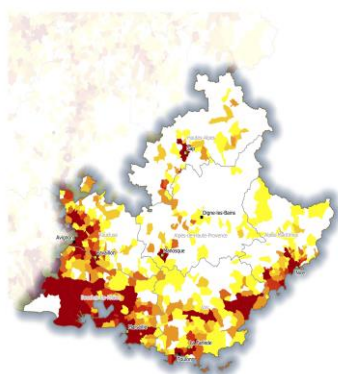
La répartition des effectifs par département suit globalement la même tendance que la répartition des établissements. Plus de la moitié des effectifs de la branche sont employés dans le département des Bouches-du-Rhône.

Néanmoins, bien que le plus grand nombre d'établissements de transports de voyageurs soit situé dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône concentrent 38 % des effectifs.

La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2022, en région



Salariés par commune (MARE)

- 0 à 5
- 5 à 15
- 15 à 50 (moyenne à 48)
- 50 à 75
- 75 à 150
- 150 à 9500

Les activités Marchandises comptent en PACA, 44 654 salariés, soit une progression de 1% par rapport à l'année passée (44 211).

Près de 71% des salariés des activités marchandises, soit 31 674 personnes, sont employés sur les 5 des 52 établissements publics de coopération intercommunale (3 métropoles, 16 communautés d'agglomération (CA) et 33 communautés de communes (CC)) que compte la région Provence Alpes Côte d'Azur.

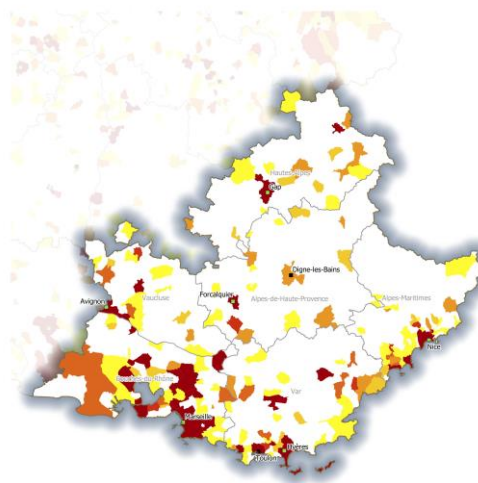
Ces 5 EPCI concentrent 2 134 établissements sur les 3 109 établissements « Marchandises » que compte la branche dans la région.

Les 25 EPCI qui suivent regroupent 43 656 salariés et 2 958 établissements en Marchandises :

Secteur	EPCI	établissements 2022	effectifs 2022
Marchandises	Métropole d'Aix-Marseille-Provence	1 465	21 132
Marchandises	Métropole Nice Côte d'Azur	351	4 168
Marchandises	CA du Grand Avignon (COGA)	146	2 773
Marchandises	CA Terre de Provence	97	2 103
Marchandises	CA Luberon Monts de Vaucluse	75	1 498
Marchandises	CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	67	1 394
Marchandises	Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	145	1 388
Marchandises	CA des Sorgues du Comtat	68	1 348
Marchandises	CC de la Vallée du Gapeau	33	752
Marchandises	CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	46	749
Marchandises	CA de la Provence Verte	40	748
Marchandises	CA de Sophia Antipolis	66	723
Marchandises	CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	56	712
Marchandises	CC Cœur du Var	40	709
Marchandises	CC du Pays Réuni d'Orange	31	648
Marchandises	CA du Pays de Grasse	39	524
Marchandises	CA Gap-Tallard-Durance	23	471
Marchandises	CA Cannes Pays de Lérins	62	432
Marchandises	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	19	353
Marchandises	CC du Sisteronais-Buëch	16	244
Marchandises	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	26	180
Marchandises	CA Provence-Alpes-Agglomération	7	159
Marchandises	CC du Pays des Paillons	18	155
Marchandises	CC Rhône Lez Provence	18	149
Marchandises	CC Méditerranée Porte des Maures	8	143

Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2022, en région



Salariés par commune (TRV)



Les activités Voyageurs comptent en PACA, 7 347 salariés, soit une progression de 3 % par rapport à l'année passée (7 106).

Plus de 67% des salariés des activités Voyageurs, soit 4930 personnes, sont employés sur les 5 des 52 établissements publics de coopération intercommunale (3 métropoles, 16 communautés d'agglomération (CA) et 33 communautés de communes (CC)) que compte la région Provence Alpes Côte d'Azur.

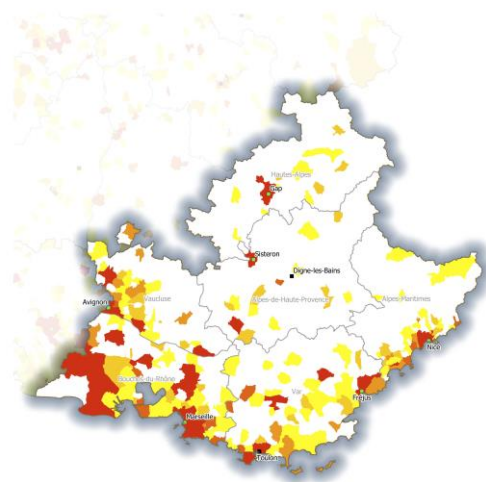
Ces 5 EPCI concentrent 142 établissements sur les 260 établissements « Voyageurs » que comptent la branche dans la région.

Les 25 EPCI qui suivent regroupent 6 926 salariés et 223 établissements en Voyageurs :

Secteur	EPCI	établissements 2022	effectifs 2022
Voyageurs	Métropole d'Aix-Marseille-Provence	67	2 653
Voyageurs	Métropole Nice Côte d'Azur	41	769
Voyageurs	Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	10	713
Voyageurs	CA de Sophia Antipolis	15	404
Voyageurs	CA du Grand Avignon (COGA)	9	391
Voyageurs	CC de la Vallée du Gapeau	2	206
Voyageurs	CA de la Provence Verte	10	170
Voyageurs	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	5	152
Voyageurs	CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	2	149
Voyageurs	CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	7	145
Voyageurs	CA Cannes Pays de Lérins	11	136
Voyageurs	CC du Briançonnais	5	128
Voyageurs	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	1	109
Voyageurs	CA Sud Sainte Baume	3	102
Voyageurs	CA Terre de Provence	3	100
Voyageurs	CA Gap-Tallard-Durance	5	89
Voyageurs	CC du Guillestrois et du Queyras	5	65
Voyageurs	CC du Pays de Fayence	1	63
Voyageurs	CC Alpes d'Azur	3	60
Voyageurs	CC du Pays Réuni d'Orange	3	60
Voyageurs	CC Vaison Ventoux	2	59
Voyageurs	CA du Pays de Grasse	2	54
Voyageurs	CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	3	54
Voyageurs	CC Champsaur-Valgaudemar	4	48
Voyageurs	CC Alpes-Provence-Verdon - Sources de Lumière	4	47

Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par EPCI au 31 décembre 2022, en région



Salariés par commune (TRS)

- 0 à 10
- 10 à 20 (moyenne à 17)
- 20 à 30
- 30 à 50
- 50 à 970

Les activités Sanitaires comptent en PACA, 5 058 salariés, soit une progression de 2 % par rapport à l'année passée (4 934).

Plus de 61% des salariés des activités Voyageurs, soit 3094 personnes, sont employés sur les 5 des 52 établissements publics de coopération intercommunale (3 métropoles, 16 communautés d'agglomération (CA) et 33 communautés de communes (CC)) que compte la région Provence Alpes Côte d'Azur.

Ces 5 EPCI concentrent 372 établissements sur les 557 établissements « Sanitaires » que compte la branche dans la région.

Les 25 EPCI qui suivent regroupent 4 629 salariés et 509 établissements en Sanitaires :

Secteur	EPCI	établissements 2022	effectifs 2022
Sanitaires	Métropole d'Aix-Marseille-Provence	226	1 729
Sanitaires	Métropole Nice Côte d'Azur	92	569
Sanitaires	Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	23	470
Sanitaires	CA du Grand Avignon (COGA)	21	183
Sanitaires	CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	10	143
Sanitaires	CA Dracénie Provence Verdon Agglomération	9	134
Sanitaires	CA Cannes Pays de Lérins	14	126
Sanitaires	CA de la Provence Verte	7	113
Sanitaires	CA de Sophia Antipolis	10	108
Sanitaires	CA des Sorgues du Comtat	11	104
Sanitaires	CA Durance-Lubéron-Verdon Agglomération	4	97
Sanitaires	CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	7	94
Sanitaires	CA Luberon Monts de Vaucluse	8	85
Sanitaires	CC du Sisteronais-Buëch	2	80
Sanitaires	CC du Pays Réuni d'Orange	10	73
Sanitaires	Métropole d'Aix-Marseille-Provence	6	71
Sanitaires	CA Gap-Tallard-Durance	6	70
Sanitaires	CA Provence-Alpes-Agglomération	3	64
Sanitaires	CA de la Riviera Française	8	55
Sanitaires	CA du Pays de Grasse	9	54
Sanitaires	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)	7	53
Sanitaires	CC Vallée des Baux-Alpilles (CC VBA)	4	45
Sanitaires	CA Sud Sainte Baume	4	39
Sanitaires	CC Cœur du Var	5	37
Sanitaires	CC du Golfe de Saint-Tropez	3	33

Tous secteurs

Répartition des emplois salariés sur 50 premières communes au 31 décembre 2022

Villes	Etablissements				Effectifs			
	Marchandises	Sanitaires	Voyageurs	Total	Marchandises	Sanitaires	Voyageurs	Total
Vitrolles	186	1	2	189	3 760	13	156	3 929
Nice	169	55	25	249	1 728	356	427	2 511
Avignon	76	12	7	95	1 173	112	334	1 619
Marseille 16e Arrondissement	93	6	1	100	1 430	37	19	1 486
Aix-en-Provence	59	2	10	71	1 005	59	400	1 464
Cavaillon	54	4	1	59	1 305	60	6	1 371
Marseille 14e Arrondissement	85	17		102	1 048	120		1 168
Sorgues	44	6		50	1 069	38		1 107
Saint-Martin-de-Crau	23	1		24	1 001	11		1 012
Le Pontet	28	3		31	907	35		942
Marseille 2e Arrondissement	63		1	64	905		12	917
La Farlède	27		2	29	708		206	914
Marignane	52	1	2	55	843	5	55	903
Marseille 15e Arrondissement	86	8	3	97	809	54	39	902
Bouc-Bel-Air	18	5	3	26	466	148	243	857
Carros	49	1	6	56	757	1	80	838
Marseille 3e Arrondissement	23			23	781			781
Fos-sur-Mer	48	2		50	773	7		780
Salon-de-Provence	28	2	2	32	636	59	21	716
Les Pennes-Mirabeau	40	2	2	44	601	3	99	703
Châteaurenard	29		1	30	653		5	658
Brignoles	20	2	6	28	490	39	119	648
Hyères	17	2	5	24	152	26	451	629
Marseille 11e Arrondissement	24	43	4	71	212	319	86	617
Marseille 9e Arrondissement	16	5	1	22	560	40	15	615
Rognac	34			34	544			544
Martigues	36	2	2	40	371	56	83	510
Éguilles	9		1	10	185		323	508
Gignac-la-Nerthe	22	1	1	24	466	8	13	487
Plan-d'Orgon	19		1	20	392		86	478
Miramas	19	3	1	23	408	51	12	471
Gardanne	12	1	6	19	119	7	335	461
Le Muy	18	1	1	20	401	7	45	453
Port-Saint-Louis-du-Rhône	41	1		42	436	6		442
Saint-Laurent-du-Var	35	2		37	419	11		430
Antibes	20	4	6	30	93	39	297	429
Gap	16	6	4	26	271	70	88	429
Châteauneuf-les-Martigues	27	2	1	30	345	15	64	424
La Valette-du-Var	8	2	2	12	45	137	239	421
Manosque	10	1	4	15	219	63	124	406
Entraigues-sur-la-Sorgue	14	1		15	395	9		404
Fréjus	22	4	1	27	272	75	6	353
Arles	31	5	3	39	241	57	54	352
Orange	15	7	3	25	235	56	60	351
Six-Fours-les-Plages	20	4	1	25	236	99	8	343
Toulon	39	7	1	47	245	96	1	342
Draguignan	8	5	1	14	112	119	104	335
Puget-sur-Argens	19	3	1	23	210	29	93	332
Gémenos	10	1		11	318	11		329
Noves	8	1		9	320	3		323

Les effectifs salariés

En 2022, et après une hausse de 4,55 % l'année précédente, **le nombre de salariés de la Branche en PACA progresse de 1,2 % pour s'établir à 57 059 salariés.**

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	30 203	53%	53%
Transport routier de voyageurs	7 347	13%	13%
Déménagement	1 076	2%	1%
Location	2 273	4%	3%
Auxiliaires de transport	7 859	14%	15%
Prestataires logistiques	3 244	6%	7%
Transport sanitaire	5 058	9%	8%
Ensemble de la branche	57 059	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, données ajustées au champ conventionnel

La répartition des effectifs par activité est sensiblement la même en région Provence-Alpes-Côte d'Azur que celle constatée sur le plan national. Si l'on regroupe l'ensemble des activités en Marchandises, ce sont 44 654 salariés comptabilisés dans les effectifs. Le secteur des transports de voyageurs regroupe 7 347 salariés et le secteur des transports sanitaires 5 058 salariés.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2022

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	37256	65%	67%
Exploitation Transport	5734	10%	8%
Logistique - manutention - magasinage	7833	14%	14%
Direction	1469	3%	2%
Gestion	2419	4%	5%
Vente - achats	783	1%	1%
Maintenance	1030	2%	2%
Interprofessionnel	535	1%	1%
TOTAL	57059	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Comme pour la répartition des effectifs par activité, la répartition des salariés par famille professionnelle est sensiblement la même en région Provence-Alpes-Côte d'Azur que celle constatée sur le plan national. Environ 2/3 des effectifs de la branche sont regroupés sur la famille professionnelle conduite.

A noter toutefois une représentation un peu plus forte que celle constatée sur la famille « Exploitation Transport », qui pourrait être expliquée par la taille des établissements dans la région.

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2022

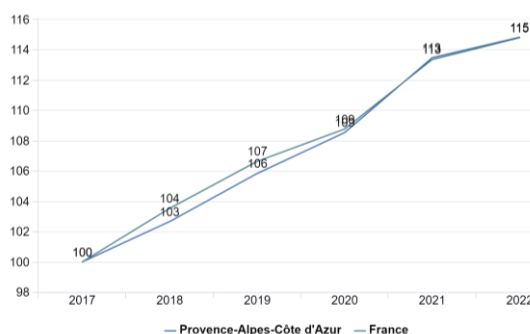
	Effectifs en région	Taux de féminisation	% en France
Conduite	37 256	9%	11%
Exploitation Transport	5 734	42%	40%
Logistique – Manutention - Magasinage	7 833	19%	20%
Direction	1 469	19%	24%
Gestion	2 419	73%	76%
Ventes-Achats	783	52%	62%
Maintenance	1 030	4%	6%
Interprofessionnel	535	89%	73%
TOTAL	57 059	18%	19%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

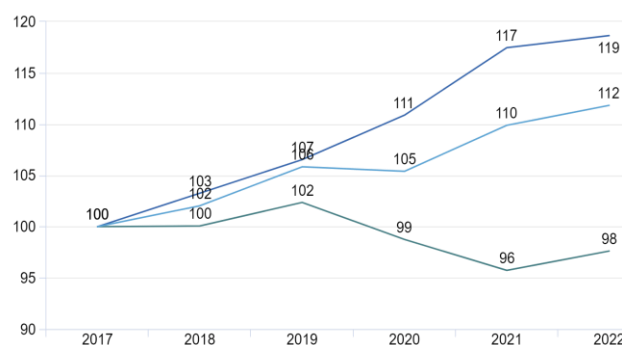
Les femmes salariées dans les entreprises de la Branche sont au nombre de 10 500. Elles représentent 19 % de l'ensemble des salariés en 2022.

Le taux de féminisation de la branche en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est légèrement inférieur à celui constaté au niveau national, en particulier sur les fonctions de Direction. Le taux de féminisation de la famille conduite est également en retrait, bien que l'on note en région PACA une plus forte représentation du transport sanitaires et du transport de voyageurs que celles constatées sur l'ensemble du territoire Français (secteurs traditionnellement plus féminisés que marchandises).

Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2017)



Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2017)

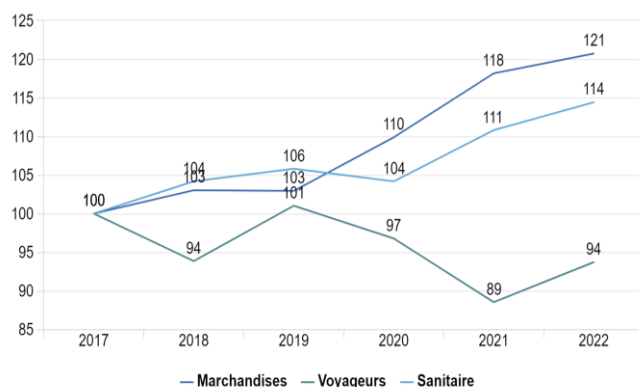


Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs de la branche ont progressé de 15 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 5 ans. L'évolution est plus forte dans le secteur des transports de marchandises. Si le secteur des transports de voyageurs n'a pas encore retrouvé ses effectifs de fin 2017, cela peut être expliqué par le développement des réseaux urbains, dont les effectifs ne sont pas comptabilisés dans la branche Transport et activités auxiliaires du transport.

A noter que la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport a généré la création de plus de 10 000 emplois salariés en 2022 au niveau national, qui représentent près de 3 % de toutes les créations d'emplois du secteur privé en France.

Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2017)



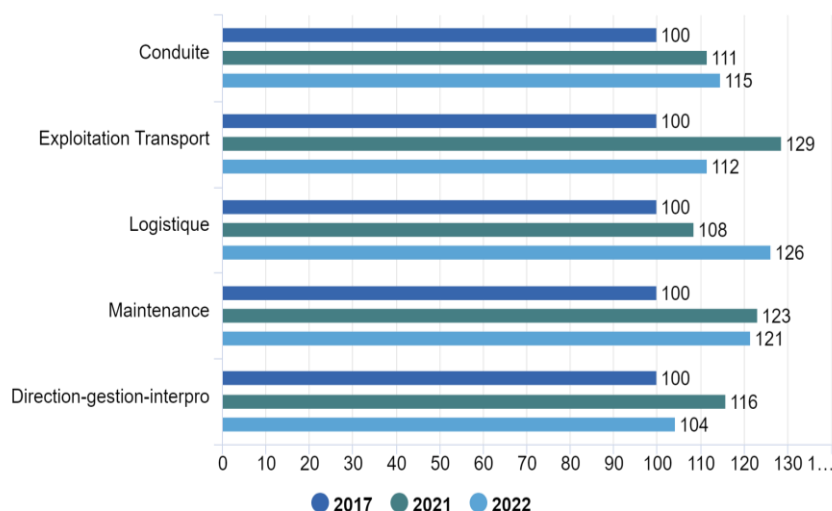
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

Depuis 2020, parmi les conducteurs de l'activité Marchandises, la proportion de conducteurs de poids lourds courte distance / régional est en augmentation (+6 points), tandis que la proportion de conducteurs poids lourds longue distance régresse (-5 points). Sur la période 2017-2022, la proportion de conducteurs de véhicules utilitaires légers a augmenté de 5 points. La proportion de conducteurs de poids lourds messagerie a diminué, passant de 5 % en 2018 à 2 % en 2022. Les effectifs de la famille conduite en transport de marchandises ont progressé de 21% en

Les activités Sanitaires ont également vu leurs effectifs « conduite » progresser significativement sur la région depuis le 31 décembre 2017, avec une croissance de 14%.

Les effectifs conduite en transports de voyageurs ne retrouvent leur niveau d'il y a 5 ans, du fait de différents facteurs conjugués (pandémie, extension des agglomérations et des réseaux urbains, ou baisse d'activités en périscolaires).

4. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2017)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel

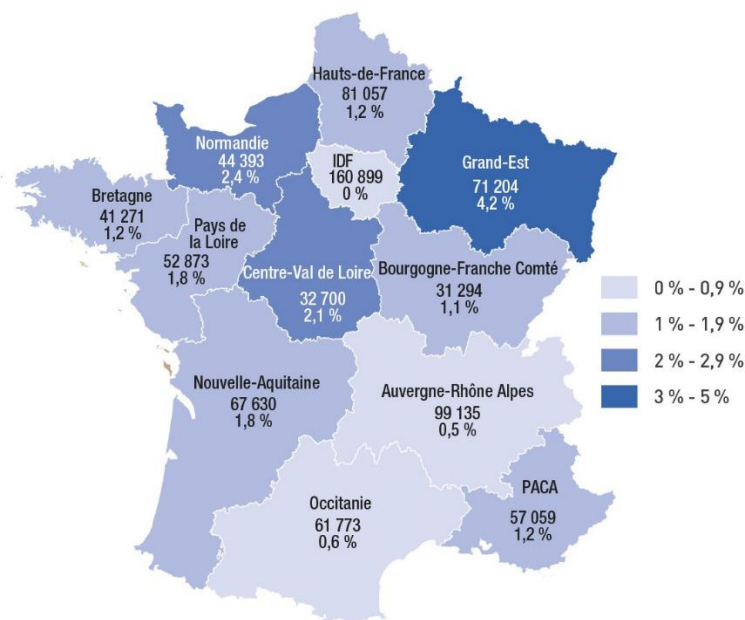
Depuis 2017, nous constatons en Provence-Alpes-Côte d'Azur une progression significative des effectifs dans la famille des métiers « logistique », avec une progression de 26 % sur la période.

Les conducteurs sont également de plus en plus nombreux, en particulier dans les activités de transport de marchandises, tout comme les effectifs employés à la maintenance des véhicules.

La progression des effectifs de Direction-Gestion et des métiers de l'exploitation reste quant à elle plus mesurée.

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2022 (cartes du national)

Nouvelles régions depuis le 1^{er} janvier 2016



57 069 salariés sont comptabilisés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur au 31 décembre 2022.

La région regroupe 7,12% des effectifs transport logistique nationaux.

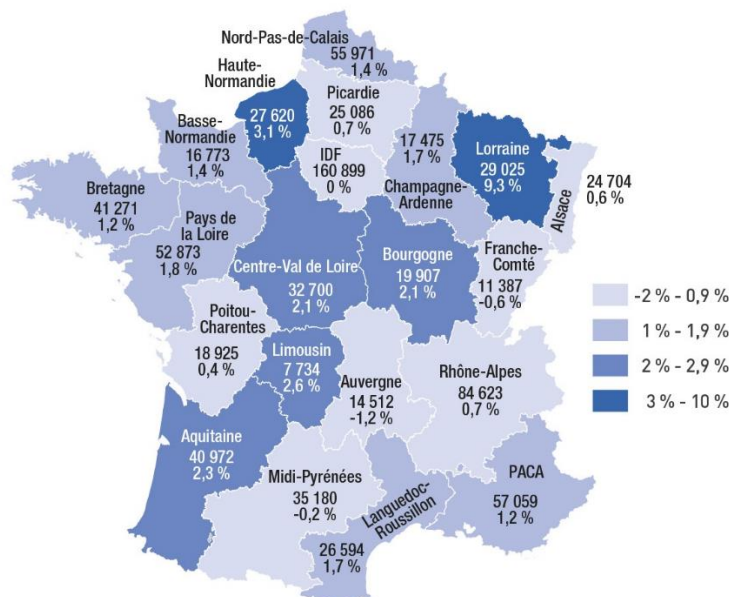
En 2022, les régions les plus dynamiques en termes d'emploi ont été :

- Le Grand-Est (+4,2 %, et jusqu'à +9,3 % sur l'ancien territoire lorrain),
- La Normandie (+2,4 %)
- Le Centre-Val de Loire (+2,1 %).

Les anciens territoires Auvergne et Midi-Pyrénées connaissent un repli de l'emploi salarié (respectivement -1,2% et -0,2 %).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche un taux de croissance de 1,2%, soit supérieur à l'évolution des effectifs constatée au niveau national (+ 0,8%).

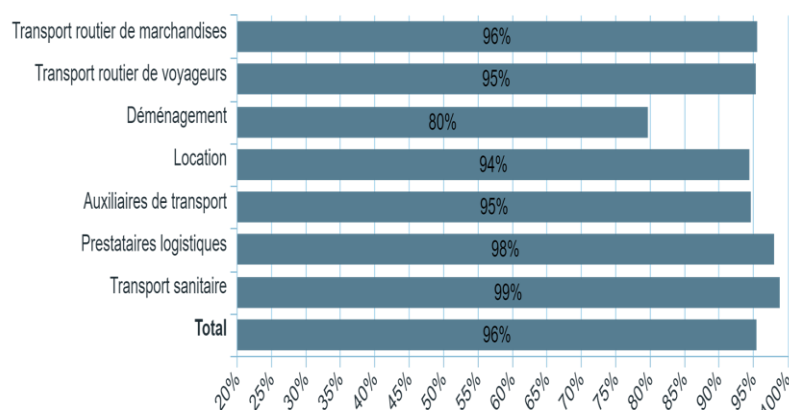
Anciennes régions



Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2022

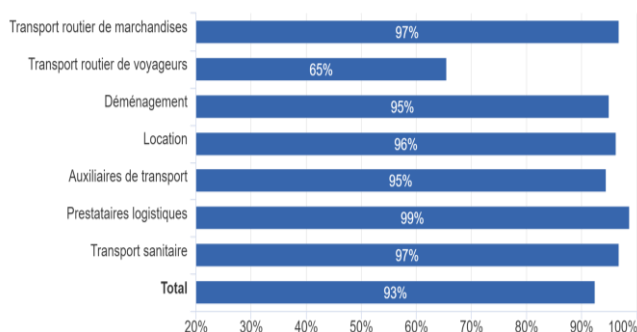


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Avec 87,6 % des personnes en emploi, le salariat reste la forme d'emploi majoritaire, principalement dans le cadre d'emplois à durée indéterminée (en contrat à durée indéterminée ou fonctionnaire), qui concernent 75,2 % des personnes en emploi au niveau des secteurs d'activités concurrentiels au niveau national.

La part des emplois à durée indéterminée est bien plus forte dans le secteur des transports et activités auxiliaires du transport, avec 96 % des contrats des salariés en poste.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2022

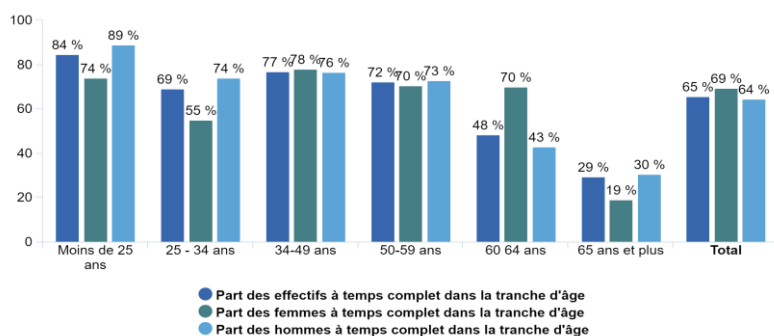


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans la Branche, plus de neuf salariés sur dix sont à temps complet. Le recours au temps complet est la norme dans la majorité des secteurs du transport routier et des activités auxiliaires du transport, et s'établit un niveau plus élevé que dans le reste de l'économie, où 17,3% des postes sont à temps partiel.

Dans le transport routier de voyageurs, la proportion des effectifs à temps complet a même augmenté de 8 points en un an au niveau national (64% en 2022, contre 56% en 2021), tandis qu'il régresse de 2 points en PACA pour s'établir à 65%.

Part des effectifs à temps complet dans le Transport Routier de Voyageurs par tranche d'âge et selon le sexe



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT,
Données ajustées au champ conventionnel

Dans le transport routier de voyageurs, les femmes sont en PACA plus fréquemment à temps complet que les hommes (69 % de l'ensemble des femmes employées dans le transport routier de voyageurs sont à temps complet pour 65% des hommes).

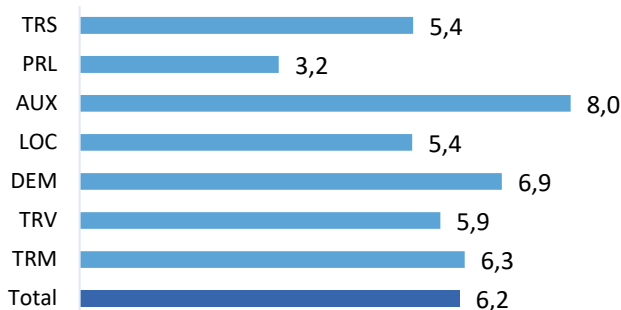
Au niveau national, ce taux est inférieur (61% des femmes pour 65% des hommes).

En outre, la part des effectifs à temps complet décroît graduellement avec l'âge, et ce quel que soit le sexe. Néanmoins, à partir de 65 ans, la proportion d'hommes occupant un poste à temps complet devient largement supérieure en PACA à la proportion de femmes à temps à complet.

L'ancienneté moyenne est la plus élevée dans les établissements réalisant des « activités auxiliaires du transport » avec 8 ans. A contrario, les salariés des prestataires logistiques restent le moins longtemps dans le même établissement, avec une ancienneté moyenne de 3 ans et 2 mois.

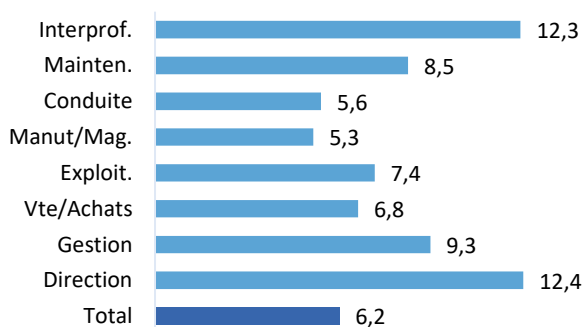
L'ancienneté moyenne dans les établissements de la branche en PACA est de plus 6 ans et 2 mois, soit 6 mois de moins qu'au niveau national.

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2022 (en années)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT,
Données ajustées au champ conventionnel

Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille de métiers (en années)

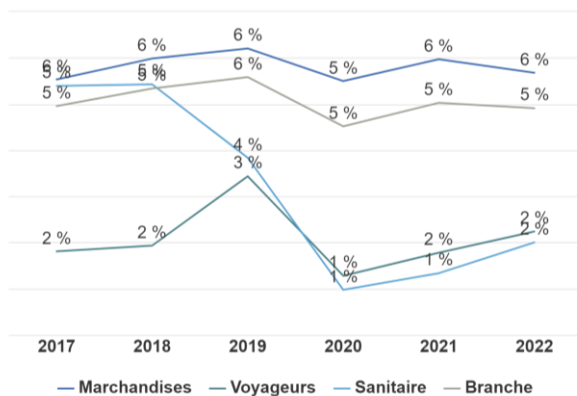


L'ancienneté moyenne est la plus élevée dans les familles de métiers Direction et interprofessionnelles avec une ancienneté moyenne dans les établissements supérieure à 12 ans.

A contrario, les salariés des familles professionnelles manutention/magasinage et conduite connaissent une ancienneté moyenne inférieure à 6 ans dans le même établissement en PACA.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité

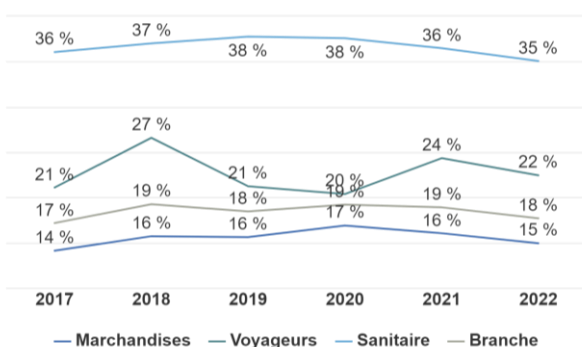


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les jeunes de moins de 25 ans représentent un peu plus de 2 800 salariés dans la Branche en PACA, en légère régression par rapport à l'année passée, du fait d'une baisse dans les activités « marchandises ».

On notera néanmoins une progression dans les activités de transports de personnes (voyageurs et sanitaires).

Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité

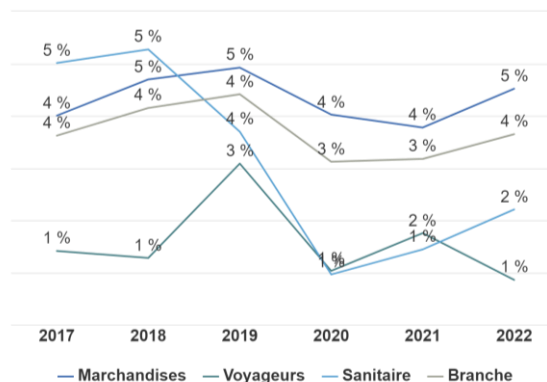


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les femmes salariées dans les entreprises de la Branche en PACA sont au nombre de 10 500. Elles représentent 18 % de l'ensemble des salariés en 2022 (+0,5 point par rapport à 2021). Le secteur du transport sanitaire affiche le taux de féminisation le plus élevé (35%), suivi des transports de voyageurs (22%).

Ce sont également ces deux secteurs qui affichent la plus grande part de conductrices, respectivement 32% en transports sanitaires et 18% en transport de voyageurs. Les métiers de la conduite « marchandises » comptent quant à eux 3% de conductrices.

Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité

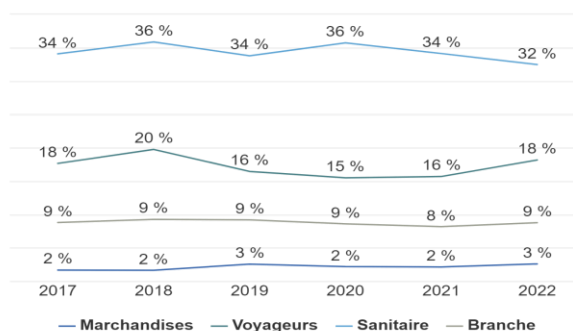


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les jeunes de moins de 25 ans dans la famille conduite en PACA, en légère progression par rapport à l'année passée, du fait d'une hausse dans les activités « marchandises ».

A noter : une progression des moins de 25 ans dans les activités de conduite en transports sanitaires.

Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité



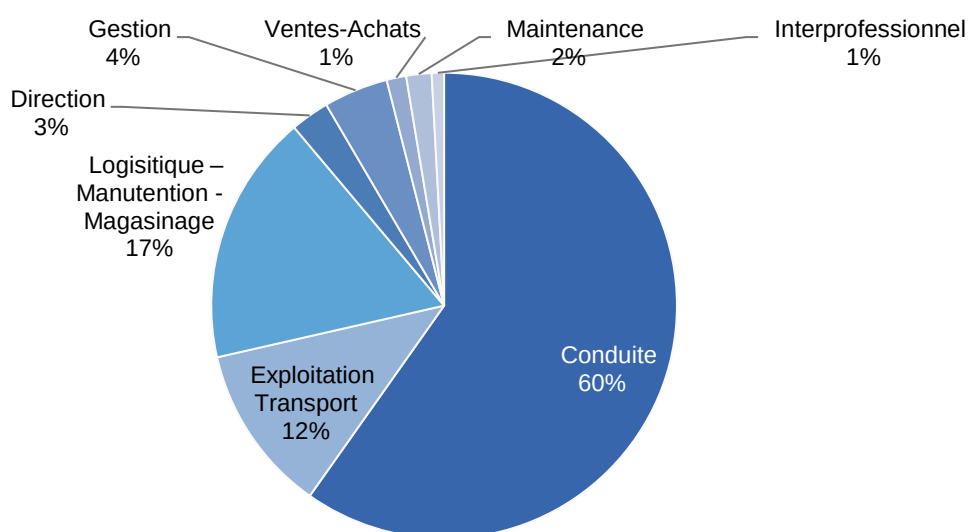
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La typologie des métiers

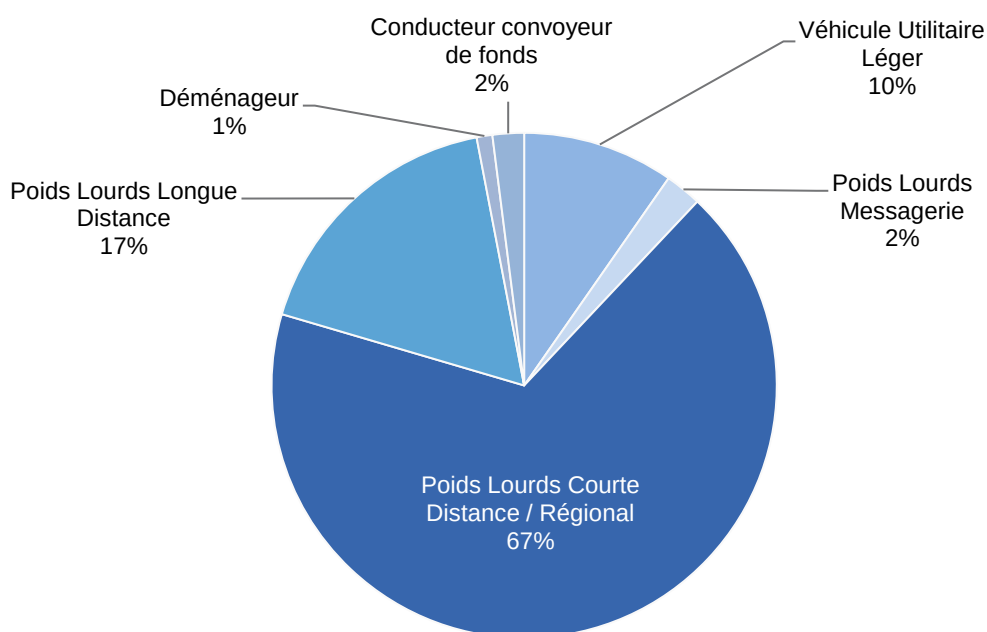
Activités Marchandises

(Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel)

Effectifs salariés des Activités Marchandises / famille professionnelle au 31 décembre 2022



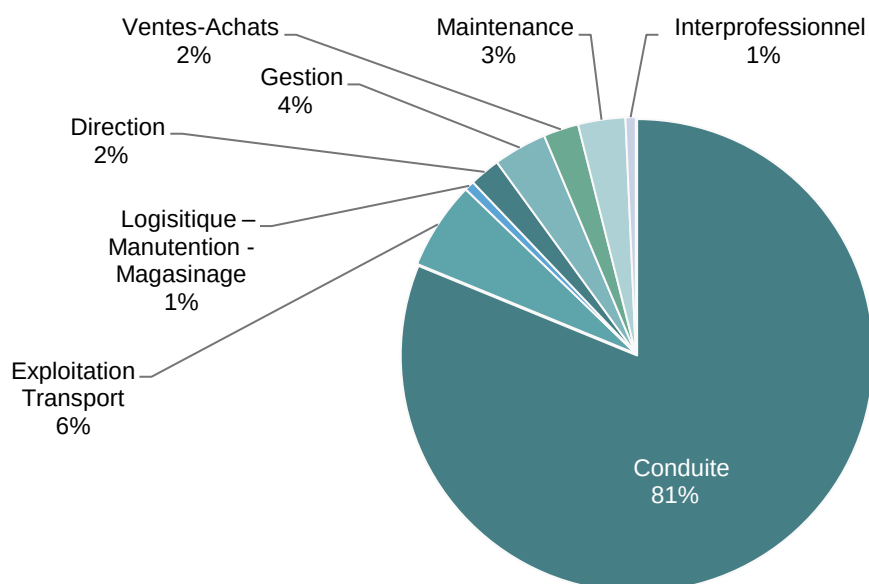
Répartition des effectifs de conducteurs Marchandises par spécialité au 31 décembre 2022



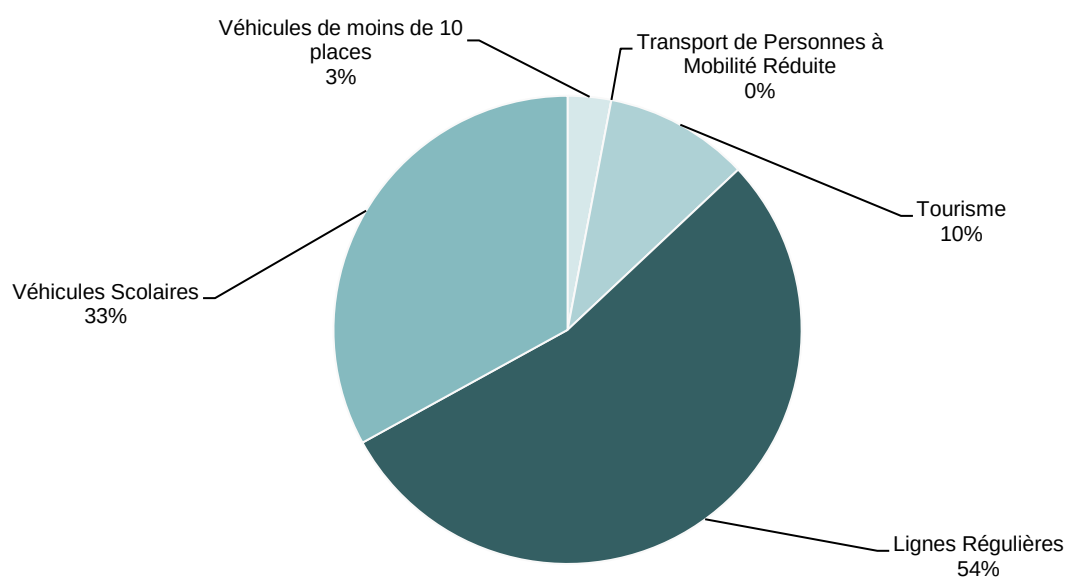
Transport de Voyageurs

(Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel)

Effectifs salariés du Transport Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2022



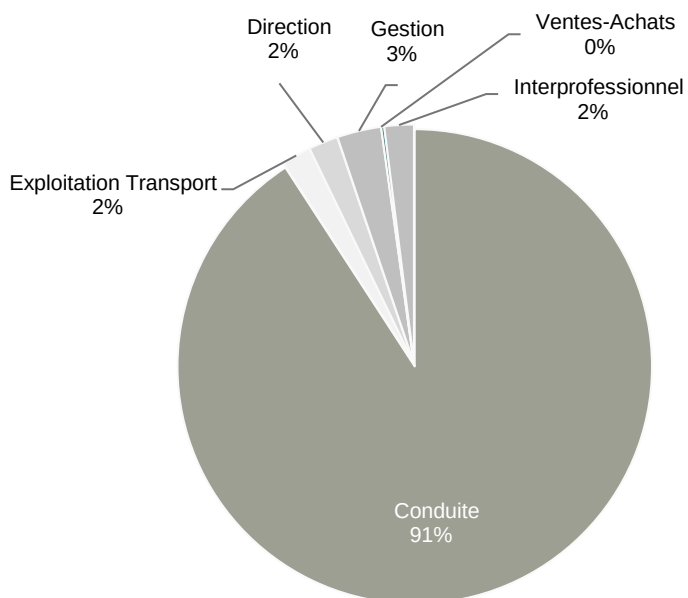
Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2022



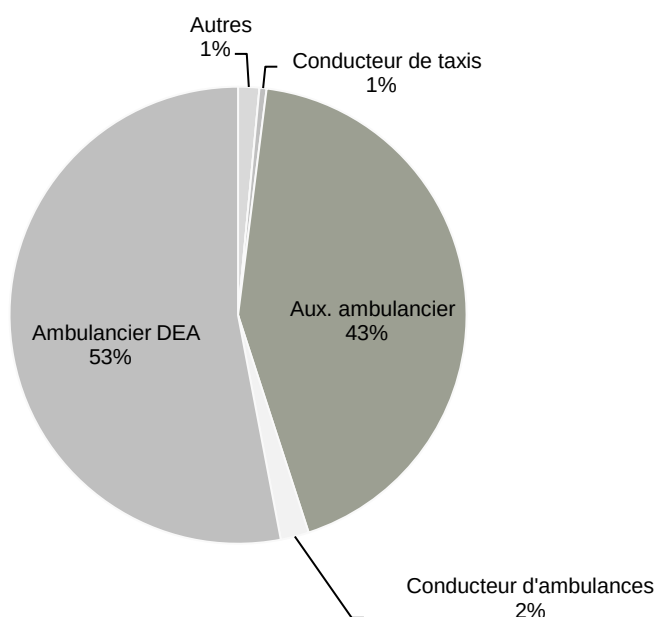
Transport Sanitaire

(Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel)

Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2022



Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2022



Rémunération

Rémunération annuelle brute moyenne par secteurs d'activité en 2021 et en ETP (en €)

	CDI			CDD		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
AUX	38 693	39 342	38 893	28 023	27 534	27 864
DEM	31 505	33 349	31 868	24 276	24 027	24 265
LOC	32 695	38 171	33 221	26 138	28 016	26 305
PRL	37 580	33 195	36 438	25 276	24 917	25 146
TRM	29 977	31 464	30 125	24 821	24 168	24 761
TRS	28 958	28 106	28 714	25 847	24 997	25 609
TRV	31 408	31 811	31 491	27 738	26 012	27 342
BRANCHE	31 712	33 447	32 006	25 547	25 361	25 515

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

En 2021, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne, une rémunération brute en équivalent temps plein de 32 006 € par an en CDI en PACA (31 913 € au niveau national) et une rémunération brute en équivalent temps plein de 25 515 € par an en CDD (24 782 € au niveau national).

Le secteur des auxiliaires de transport se distingue par les rémunérations nettes les plus élevées de la Branche (38 893 €) ; elles y sont supérieures de 21% à la moyenne de l'ensemble de la Branche.

En équivalent temps plein, on observe une rémunération brute supérieure de 5,4 % chez les femmes en CDI (-0,7% pour les femmes en CDD), liée au fait que la proportion de salariés ayant le statut technicien/agent de maîtrise ou cadre est plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes.

Selon les différents coefficients des contrats et l'ancienneté, les garanties de rémunération annuelles brutes du personnel ouvrier roulant peuvent varier entre 23 180,32 € au plus bas à l'embauche, à 25 728,87 € au plus haut après 15 ans d'ancienneté (source legifrance.gouv.fr). A noter que le SMIC annuel brut est de 20 814,73 € au 1^{er} mai 2023.

Rémunération brute annuelle moyenne par PCS en ETP en 2021 (en €)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	61 489	54 930	59 994
Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (Non-cadres)	40 864	38 699	39 725
Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (Non-cadres)	42 075	37 770	41 018
Responsables d'entrepôt, de magasinage	40 014	34 754	39 177
Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	39 553	39 071	39 492
Ambulanciers	28 283	26 925	27 956
Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	30 177	30 035	30 109
Conducteurs routiers et grands routiers	30 319	28 259	30 278
Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	29 890	28 355	29 631
Conducteurs livreurs, coursiers	23 499	22 761	23 461
Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	28 051	25 119	27 734
Magasiniers qualifiés	30 985	25 695	30 298
Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	30 272	30 965	30 394
Manutentionnaires non qualifiés	27 679	26 276	27 592
Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	25 209	22 286	25 180
Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	26 706	25 967	26 543
Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	29 587	27 186	29 344

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

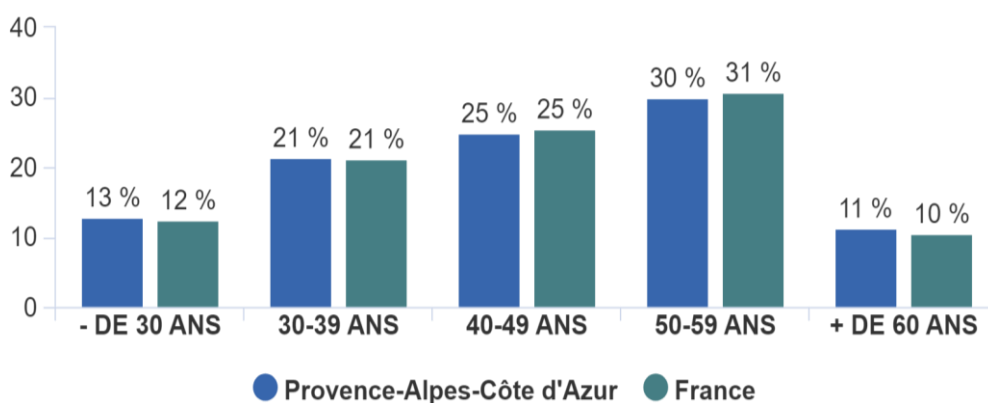
Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Parmi les professions cœur de métier du transport et de la logistique, ce sont les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui ont les rémunérations les plus élevées avec en moyenne 59 994 € brut par an pour un équivalent temps plein.

Parmi les métiers de la conduite, les conducteurs routiers et grands routiers sont les mieux rémunérés (30 278 € brut annuel en moyenne).

La démographie

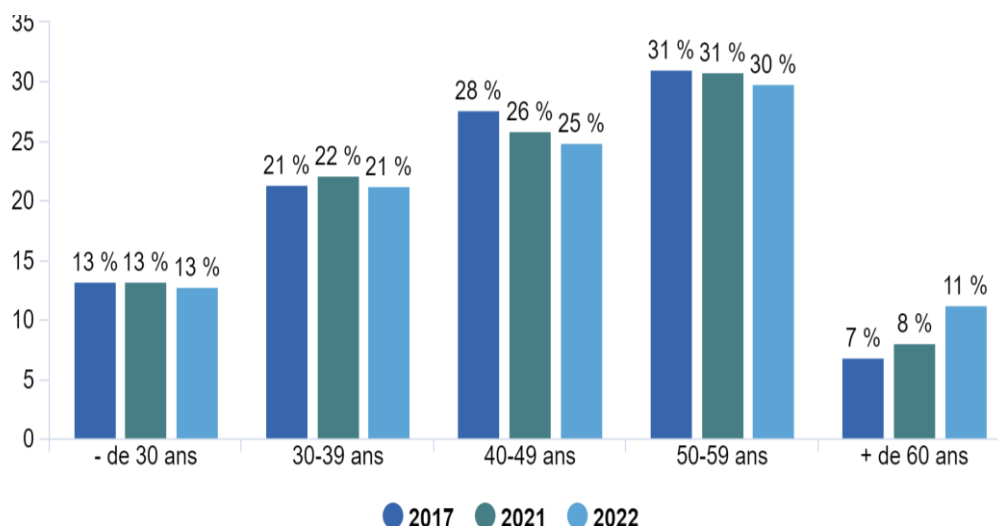
Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/ 2022



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les salariés de moins de 40 ans représentent 34% des effectifs de la branche en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sont un point de plus qu'au plan national (33%).

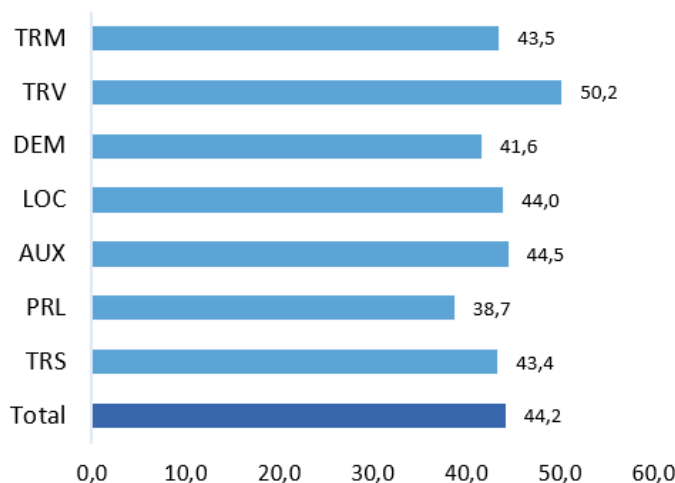
Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Globalement la structure de l'âge des salariés met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges de 60 ans et plus, avec plus de 6 300 salariés sur cette tranche d'âge dans la région. Les moins de 30 ans restent à hauteur de la situation constatée il y a 5 ans

La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. En cinq ans, ce sont plus de 3 000 salariés qui ont basculé dans la tranche + de 60 ans.

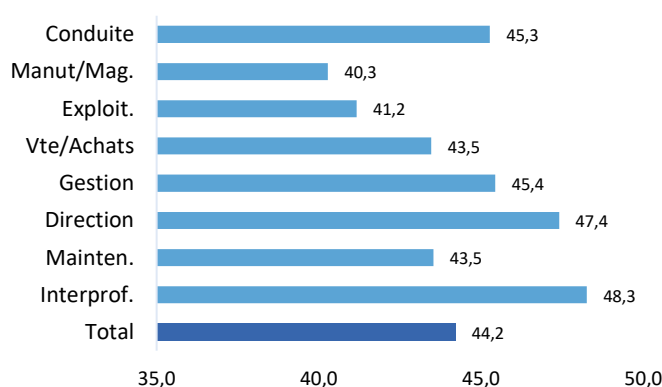
Âge moyen des salariés de la branche, par activité



L'âge moyen des salariés de la Branche en PACA a légèrement augmenté puisqu'il se situe à un peu plus de 44 ans 2022 après 44 ans pour se situer au niveau du National.

Il est le plus bas chez les prestataires logistiques (38 ans ½ en moyenne), tandis qu'il est de plus de 50 ans dans le transport de voyageurs.

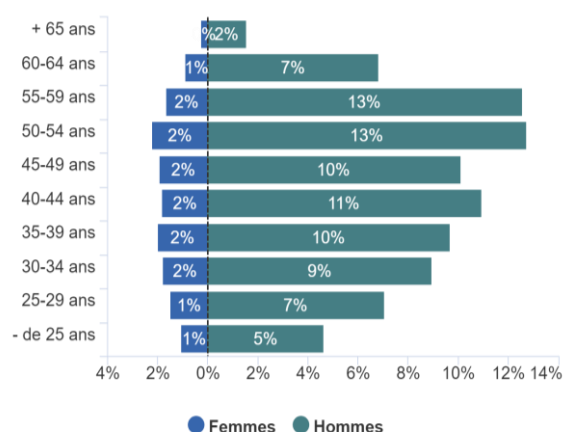
4. Âge moyen des salariés de la branche, par famille de métiers



Si l'âge moyen des salariés se situe à un peu plus de 44 ans en PACA en 2022, on notera quelques écarts significatifs selon les familles de métiers observées.

Le secteur manutention/magasinerie affiche l'âge moyen le plus faible, tandis que le domaine interprofessionnel concentre des effectifs plus âgés, avec un écart de 8 ans entre ces deux familles.

Pyramide des âges dans les activités **marchandises** au 31/12/2022

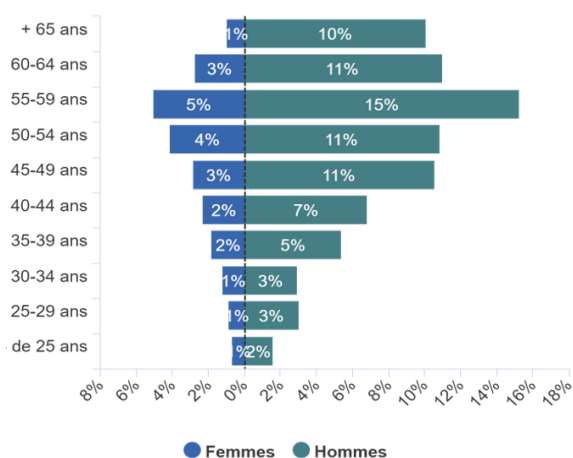


On recense un âge moyen de 43 ans et 4 mois dans les activités marchandises.

Alors que les plus de 60 ans représentaient 6% des effectifs l'année passée, en 2022, ce sont un peu plus de 10% des effectifs marchandises (2 points de plus qu'au niveau national) qui sont situés dans cette tranche, soit 4 700 salariés.

La part des moins de 25 ans se situe à 6% (1 point de + que le national).

Pyramide des âges dans le transport de **voyageurs** au 31/12/2022



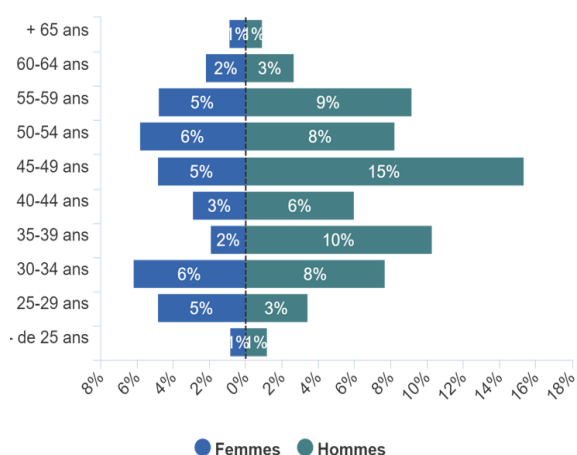
On recense un âge moyen de 50 ans et 3 mois dans les activités voyageurs.

Alors que les plus de 60 ans représentaient un peu moins de 17 % des effectifs l'année passée, en 2022, ce sont un peu plus de 25 % des effectifs voyageurs (1 point de plus qu'au niveau national) qui sont situés dans cette tranche, soit plus de 1 800 salariés.

La part des moins de 25 ans se situe à 2,5 % (0,5 points de + que le national).

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Pyramide des âges dans le transport **sanitaire** au 31/12/2022



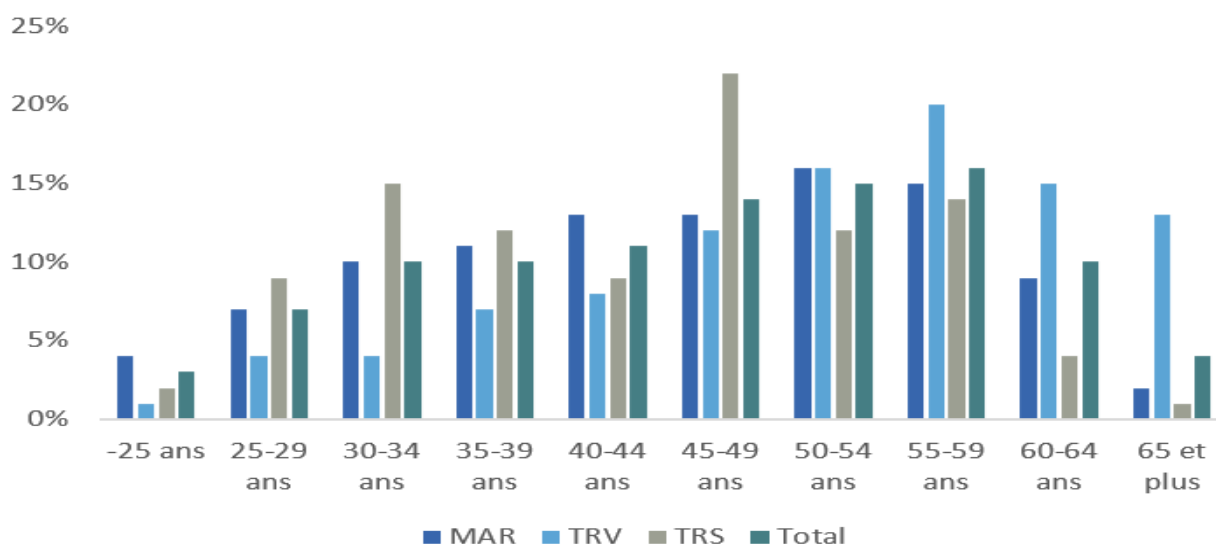
On recense un âge moyen de 43 ans et 4 mois dans les activités sanitaires

Alors que les plus de 60 ans représentaient un peu moins de 6 % des effectifs l'année passée, en 2022, ce sont un peu plus de 7 % des effectifs marchandises (4 points de moins qu'au niveau national) qui sont situés dans cette tranche, soit 380 salariés.

La part des moins de 25 ans se situe à 2 % (1 point de moins que le national).

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Structure par âge dans la conduite en 2022



En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3 % des effectifs de la famille professionnelle Conduite de la Branche ont moins de 25 ans (3,5% au niveau national) et 9 % moins de 30 ans (10% au niveau national). Les moins de 30 ans représentent 11% du personnel roulant dans le transport de marchandises et dans le transport sanitaire. Dans le transport routier de voyageurs, on compte 1% des conducteurs ayant moins de 25 ans et 4% moins de 30 ans. Parallèlement, 65 % des effectifs de la famille professionnelle Conduite du transport routier de voyageurs ont plus de 50 ans.

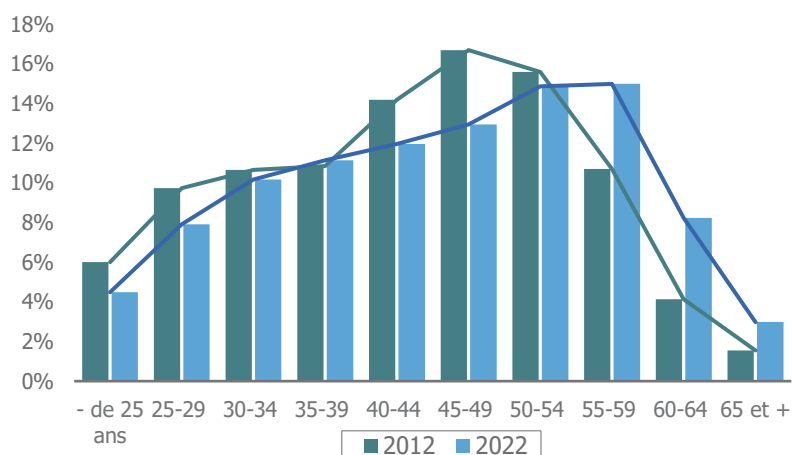
Cette situation est en partie liée aux conditions d'entrée dans ces métiers, qui sont encadrées par des textes réglementaires qui prévoient un âge d'entrée minimum.

Ainsi, pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP CRM et BAC pro CTRM), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises.

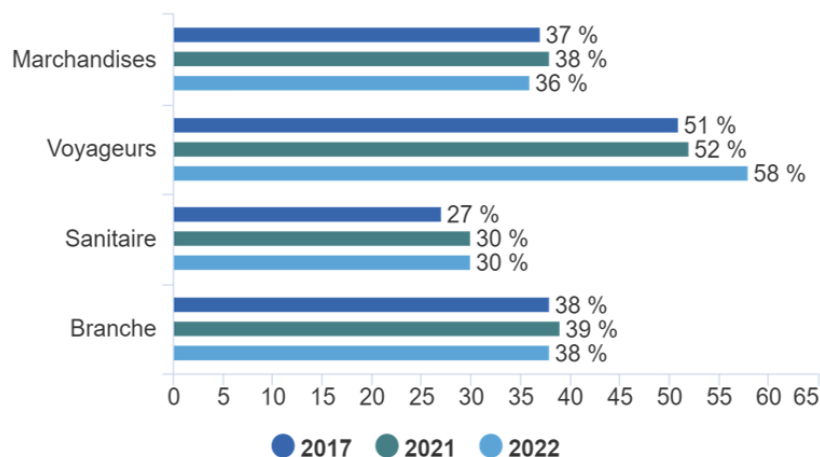
Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans l'issue d'une formation à l'issue d'une qualification initiale (en l'occurrence via le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route). Cependant, un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national. En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar dont les premières sessions d'examen se dérouleront en 2024.

Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. Les moins de 45 ans représentaient 52 % des effectifs en 2012 alors qu'en 2022 ils ne représentent plus que 45% de ceux-ci. A contrario, les plus de 50 ans représentaient 33 % des effectifs en 2012 et en représentent, en 2022, 41%.

Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition :

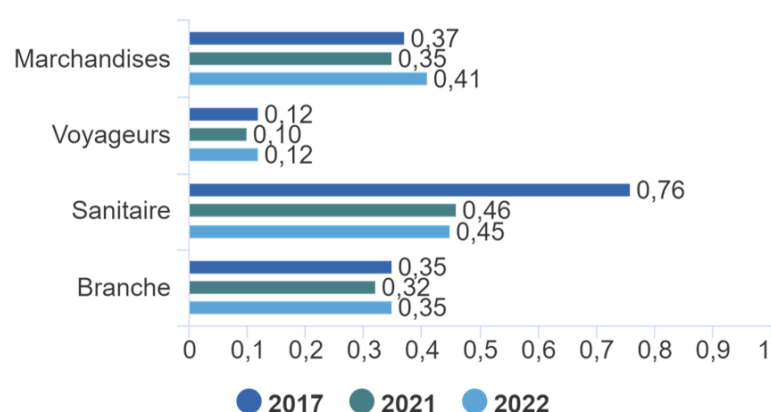
Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global.

Plus ce taux augmente, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (x100). Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir, compte tenu de la dernière réforme des retraites. La proportion de salariés de la Branche de plus de 50 ans est en augmentation par rapport à 2021 (+ 2%).

L'ensemble des secteurs est concerné par le phénomène (marchandises, voyageurs, sanitaires). Les taux de renouvellement des trois secteurs sont en PACA sensiblement équivalents à ceux constatés au niveau national (41% en PACA contre 39% au niveau national).

Taux de relève des effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Définition :

Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs.

Les aspirations des jeunes générations dans les entreprises du transport et de la logistique.

La cohabitation en entreprise de quatre générations (baby-boomers, X, Y et Z) entraîne la nécessité pour les chefs d'entreprises et managers d'identifier et comprendre les attentes des salariés. L'intérêt est de favoriser un dialogue et des synergies entre salariés de différentes générations, et de fidéliser et motiver au travers d'un management en adéquation avec leurs aspirations. Des clés de lecture en sont justement donnés avec une enquête de l'AFT à laquelle plus d'un millier de salariés de la branche ont répondu, « *A quoi aspirent les salariés des entreprises du transport et de la logistique ?* », et qui a été réalisée avec le mandat des partenaires sociaux de la CPNEFP, et le cofinancement du ministère en charge de l'Emploi (DGEFP), dans le cadre de la démarche portant Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC).

QUELLE VISION DE L'ENTREPRISE ?

Les résultats montrent que 60 % des membres de la génération Z attendent de l'entreprise qu'elle contribue à leur épanouissement personnel (54 % pour la génération des baby-boomers).

Globalement, les salariés interrogés accordent de l'importance à la qualité de la relation et de la communication, tant informelle que formelle, avec la direction, et ils expriment une préférence pour les modèles hiérarchiques plus aplatis. C'est particulièrement vrai pour les jeunes, avec 83 % des répondants des générations Y et Z qui souhaitent être considérés d'égal à égal par leur manager (77 % des baby-boomers et X).

QUELLE ORGANISATION DE TRAVAIL ?

Le besoin d'autonomie et de flexibilité dans le travail est fortement exprimé par les jeunes générations. En particulier, la génération Z se montre moins en attente d'instructions à recevoir de la part de ses supérieurs (moins de 60 % contre plus de 80 % des baby-boomers), que d'un cadre qui laisse la possibilité d'organiser soi-même son travail.

Les Z se montrent aussi moins aptes à exécuter une mission sans se poser de questions que les baby-boomers (respectivement 37 % et 53 %). Ils aspirent davantage à un apprentissage en continu que leurs aînés (77 % des Z contre 62 % des baby-boomers) et 93 % disent apprécier relever de nouveaux défis. La génération Z attend des managers qu'ils transmettent des compétences et fassent grandir (88 %), tout en laissant le droit à l'erreur : 50 % estiment qu'une erreur doit être accueillie comme une opportunité d'apprentissage.

QUELLES RELATIONS ENTRE COLLÈGUES ?

Les membres de la génération Z aspirent davantage à travailler en équipe. 76 % d'entre eux déclarent apprécier s'appuyer sur leurs collègues pour effectuer leur mission. À l'inverse, 93 % des baby-boomers considèrent que travailler seul leur réussit. Pour 98 % des répondants, une bonne ambiance de travail est importante et 86 % pensent que le bien-être au travail tient à l'ambiance et aux échanges avec les collègues, favorisés par les différents moments de convivialité en entreprise.

QUELLE ÉVALUATION DES PERFORMANCES ?

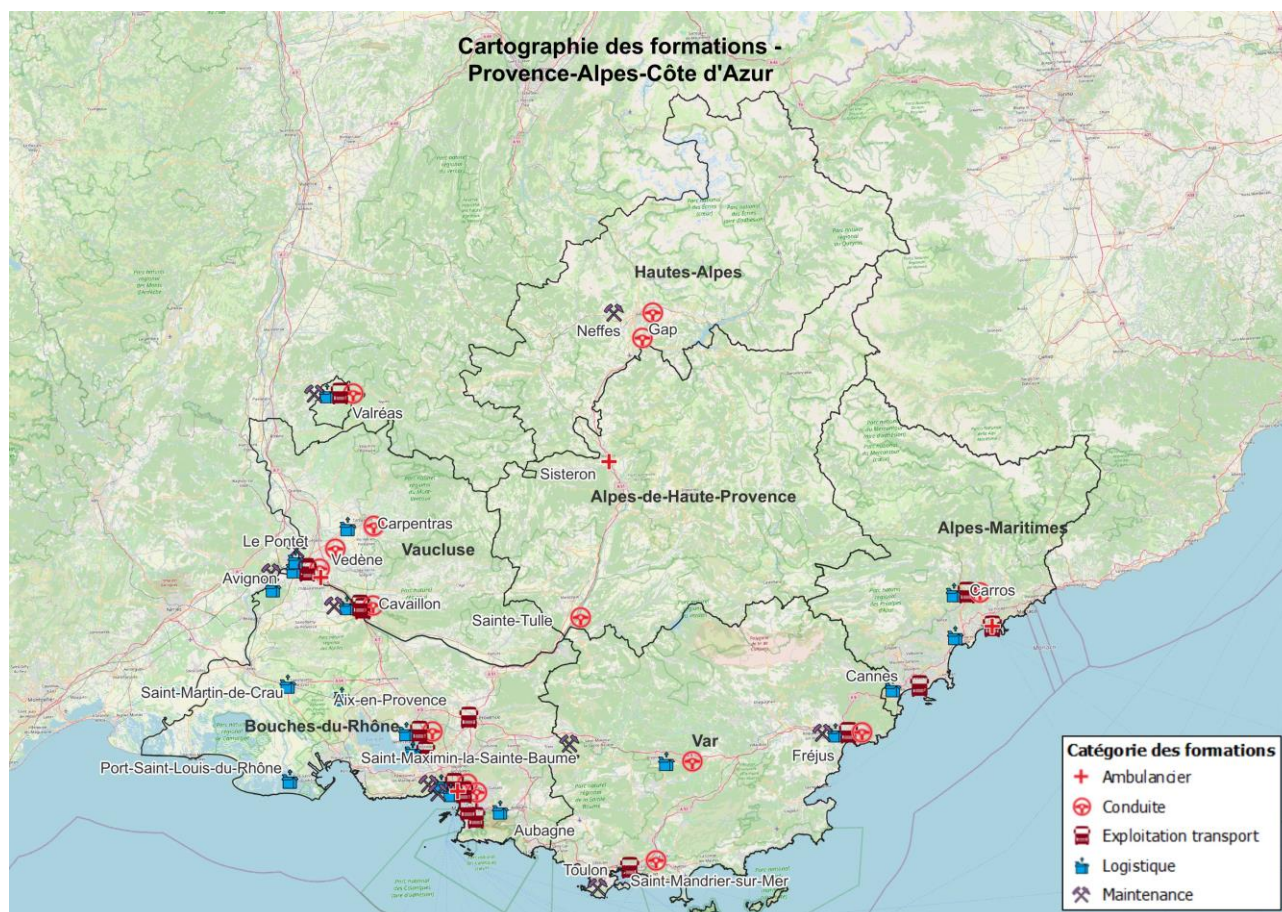
55 % des répondants sont séduits par une organisation qui valoriserait la performance collective et dans laquelle leurs pairs seraient associés à cette évaluation, même s'ils restent demandeurs d'un retour individuel sur la qualité de leur travail. Cette tendance est commune à toutes les générations, mais elle est plus marquée au sein de la génération Z (60 %). Les baby-boomers (48 %) et X (49 %) sont plus nombreux que les Y (42 %) et Z (40 %) à préférer une évaluation individuelle de leurs performances par la hiérarchie.

Pour retrouver l'étude dans son intégralité : <https://www.aft-dev.com/actualites/technologies-travail-transport-logistique>

La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2022-2023



Source : AFT - *Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage



Retrouvez toutes les informations sur les formations dispensées en sur le site :

<https://www.choisis-ton-avenir.com/>

et les adresses par formation dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<https://www.choisis-ton-avenir.com/formations?region-departement%5B0%5D=686>

Les effectifs formés en transport et logistique

Diplômes d'Etat délivrés en 2022 en PACA

	2022	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises*	79*	89%	92%	5%
CAP Conducteur Livreur Marchandises*	64	81%	77%	1%
BAC Pro Conducteur TRM	91	82%	81%	8%
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	311	98%	85%	38%
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport	53	69%	73%	13%
BTS Transport et prestations logistiques*	54	58,7%	77%	40%
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur/opératrice logistique*	72	77%	78%	9%
BAC Pro Logistique*	94	71%	82%	8%
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules (PL)	42	74%	76%	2%
BAC Pro Maintenance des véhicules PL	77	87%	85%	3%
BTS Maintenance des véhicules PL*	20	86%	88%	0%
Total des élèves admis	895			

Source : Ministère de l'Education Nationale, ministère des Solidarités et de la Santé

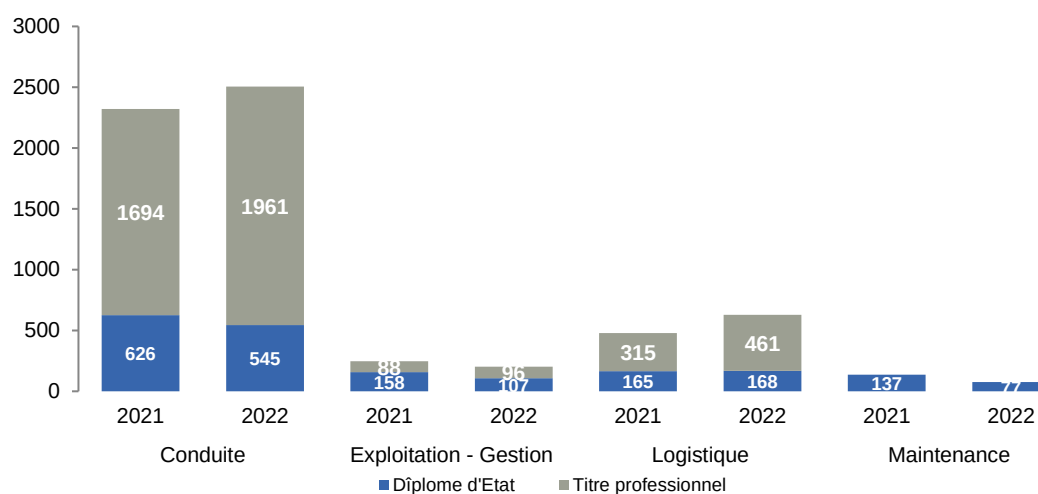
A noter que les données relatives aux admissions en 2022 aux formations de niveau 3 préparant aux métiers de la « Conduite », de la « Manutention-magasinage » et de la « Maintenance » ne seront disponibles auprès du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qu'à partir d'avril 2024. Il s'agit des diplômes suivants : « CAP Conducteur Routier de Marchandises », « CAP Conducteur Livreur Marchandises » et « CAP Agent d'Accueil et de Conduite Routière Transport de voyageurs », « CAP Opérateur/ Opératrice Logistique » et « CAP Maintenance de Véhicules option véhicules de transport routier ».

Le nombre d'admis à la session d'examen 2022, et les taux de réussite, ont donc été estimés à partir d'une enquête réalisée par l'AFT auprès des lycées professionnels de l'Education Nationale et des statistiques recueillies auprès des organismes de formation de la branche.

Sont concernées par cette mesure les diplômes : « CAP Conducteur Routier de Marchandises », « CAP Conducteur Livreur Marchandises » et « CAP Opérateur/Opératrice Logistique ».

Cependant, d'après les éléments remontés en région par les établissements, nous ne constatons pas de décalage avec la situation constatée l'année précédente. Les taux de réussite à l'examen sont stables, à l'exception du diplôme d'Etat d'ambulancier qui voit son taux de réussite bondir de 13 points, qui pourrait éventuellement être expliqué par le changement de référentiel de formation augmentant la durée et le nombre de modules de formation.

Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Plus de 2 500 titres professionnels/titres privés ont été délivrés en 2022, soit une progression de près de 20 % ce qui représente un peu plus de 300 titres délivrés de plus qu'en 2021.

Cette hausse du nombre de titres délivrés provient surtout d'une augmentation de volume de formation conduite notamment avec une forte augmentation sur les titres professionnels de conduite en transport routier de voyageurs (+ 64%) ainsi qu'en logistique.

Titres Professionnels délivrés en 2022

	2022	Taux de réussite 2022	Taux de réussite 2021	Taux de féminisation
Conduite (78%)	1961			
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	41	84%	96%	27%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1073	75%	77%	9%
Conducteur du transport routier de marchandises sur TV	98	72%	63%	12%
Conducteur de transport en commun sur route	749	71%	67%	23%
Exploitation-gestion (4%)	96			
Gestionnaire des opérations de transport routier de march.	7	70%	80%	43%
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	57	63%	74%	28%
Organisation de transports aériens et maritimes de march.	32	74%	83%	56%
Manutention – magasinage (18%)	461			
Technicien en logistique d'entrepôt	35	78%	74%	34%
Agent magasinier	130	80%	98%	3%
Cariste d'entrepôt	12	100%	100%	8%
Préparateur de commandes en entrepôt	284	89%	99%	21%
Total des stagiaires diplômés	2 518	75%	81 %	16%

Source : DGEFP

Si globalement le taux de réussite aux examens est resté stable en conduite, des différences sont enregistrées selon les formations :

- Il baisse de 14 points sur les titres sur véhicule utilitaire léger aujourd'hui à 84%
- Il perd 2 points sur les titres porteurs pour s'établir à 75%
- Il progresse de 9 points en tous véhicules pour atteindre 72%
- Il monte de 4 points en transport de voyageurs pour atteindre 71%

Sur 2022, on constate une forte progression de titres professionnels délivrés dans la filière Manutention/magasinage (+ 25%), avec globalement des taux de réussite qui varient peu en globalité (- 1 points).

Enfin, sur les filières d'enseignements supérieures, le volume de titres délivrés a progressé de 10%, mais on notera une dégradation des résultats pour cette filière de 10 points qui touche les trois titres concernés en PACA.

Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2022	Evolution 2022/2021
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	41	-62,7%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1073	8,6%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur TV	98	-30,5%
CAP Conducteur routier marchandises	-	-
CAP Conducteur Livreur Marchandises	-	-
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	91	4,6%
CAP Déménageur sur VUL	-	-
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	1648	8,3%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	749	64,6%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	373	22,7%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	311	-9,5%

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

Les effectifs des contrats en alternance dans la Branche en 2022

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Maintenance	Autres	Taux de féminisation
2021	232	544	11	59	113	39%
2022	227	408	1	45	346	37%

Source : OPCO Mobilités

Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation- gestion	Manutention- magasinage	Maintenance	Autres	Taux de féminisation
Marchandises	42	17	13	1	23	20%
Voyageurs	74	3	-	-	4	27%
Sanitaire	1	-	-	-	-	100%

Source : OPCO Mobilités

Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2022 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrats de pro.	117	20	13	1
Plan de formation des salariés				
Entreprises - 11 salariés	601	36	113	5
Entreprises + 11 salariés	2499	78	877	30
Autres dispositifs de formation				
POEC	228	0	9	0
Ensemble	3445	134	1012	36



Globalement, l'année 2022 a été marquée par une croissance de 7,93 % du nombre de bénéficiaires des actions financées par OPCO Mobilités au niveau national avec 462 488 (+ 5,56 %) stagiaires tous dispositifs confondus en formation, représentant 317 339 personnes ayant bénéficié au moins d'une action de formation dont :

- 237 646 salariés (+7,68 %)
- 62 123 nouveaux apprentis et 9 276 contrats de professionnalisation (+7 %)
- 4 156 tuteurs et maîtres d'apprentissage (+ 30 %)
- 4 138 demandeurs d'emploi (+5,84 %)

Lien vers rapport complet : https://www.opcomobilites.fr/fileadmin/cru-1688140173/user_upload/documentation/Rapport_d_activite/RA_2022/OPCO_rapport_annuel_2022-VDEF-4-WEB-HD.pdf

Bénéficiaires de la ressource affectée en conduite routière en 2022

47 219 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées en 2022 par l'AFT, après 42 238 en 2021, soit une hausse de 11,8%. Les FIMO Marchandises représentent 44% des formations à la conduite de transport routier de marchandises ayant bénéficié d'un financement de l'AFT. Leur nombre est quasi stable, à contrario des formations qualifiantes de conducteur de véhicules de transport routier de marchandises par un titre professionnel (sur porteur ou tous véhicules), qui ont progressé de 59% par rapport à 2021. Le nombre de FIMO Voyageurs cofinancées par l'AFT a progressé de 25% et, parallèlement, le nombre de formés financés pour un titre professionnel de Conducteur Transport en Commun sur Route a augmenté encore plus rapidement (+45%).

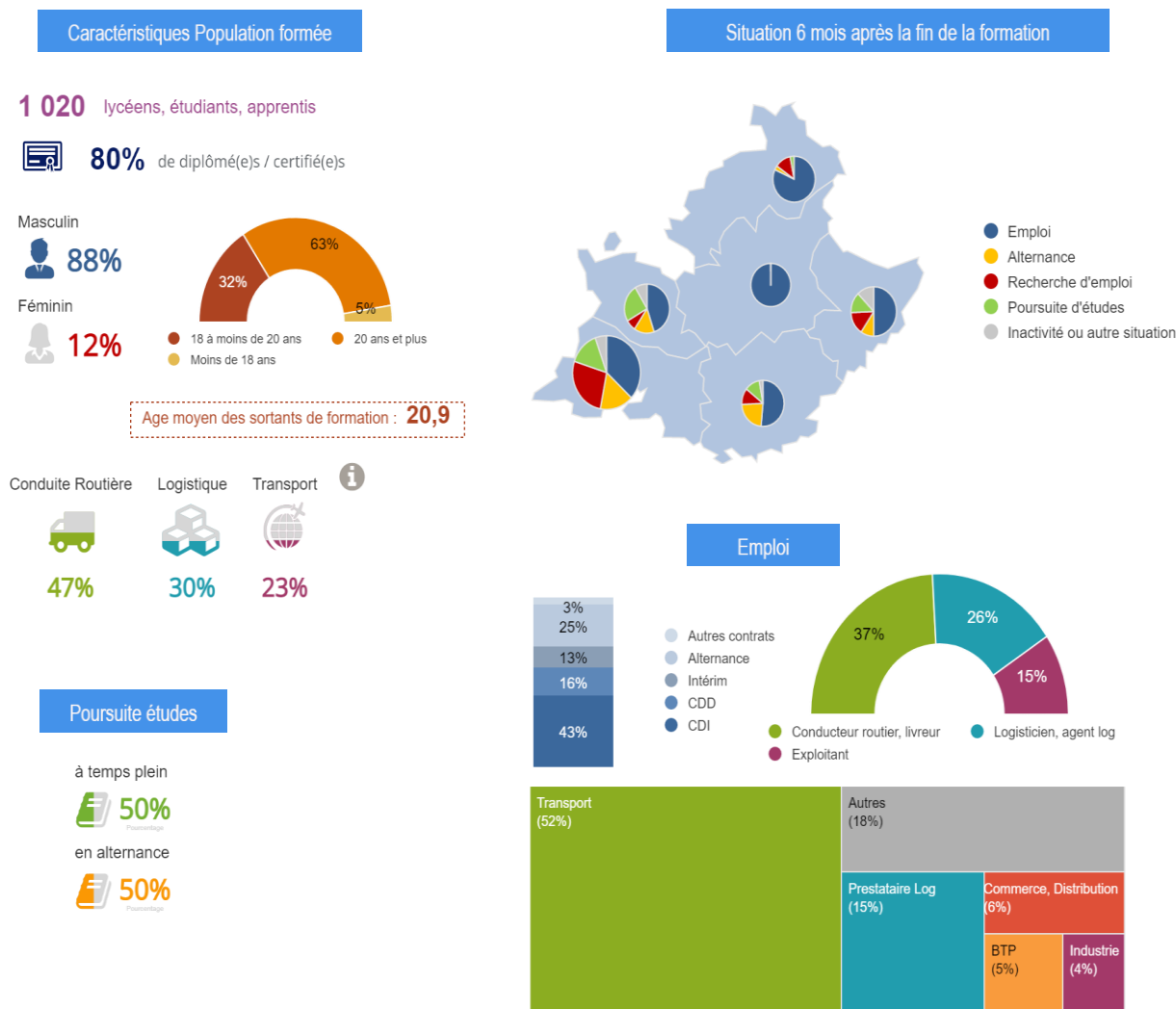
Les formations qualifiantes (titres professionnels) représentent 62 % des formations de conducteur de transport routier de marchandises et de voyageurs bénéficiant d'un financement de l'AFT (2 points de moins qu'en 2021).

3 793 personnes ont bénéficié d'un co-financement AFT en 2022 en PACA (+11% par rapport à 2021) :

	Marchandises					Voyageurs		Total
	TP Porteur	TP TV	Permis C+FIMO	Permis CE	FIMO M	TP VOY	FIMO V	
2022	1133	118	-	4	1501	829	208	3793
2021	1202	128	-	4	1342	534	213	3423

Source : AFT

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2022



Ce sont 1 020 lycéens, étudiants et apprentis qui sont sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2022, 47 % dans le domaine de la conduite routière, 30 % dans la logistique et 23 % dans le domaine de l'exploitations.

L'âge moyen des sortants est proche de 21 ans, avec 88% de public masculin. Le taux de réussite aux examens, toutes spécialités et formes (temps plein ou apprentissage) est de 80%.

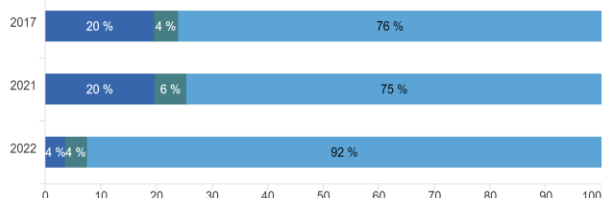
Six mois après la fin d'une formation transport-logistique, 59 % des lycéens et 85 % des apprentis sont en emploi pour 52% dans une entreprise de transport et pour 15% chez un prestataire logistique. 43% des personnes en emploi en sortant de formation le sont en CDI.

Les lycéens sortant de formation transport-logistique et qui ont fait le choix de poursuivre leurs études en 2022 n'ont pas de choix prononcé en région PACA entre la formule « temps plein » ou alternance (50%/50%).

La dynamique de l'emploi

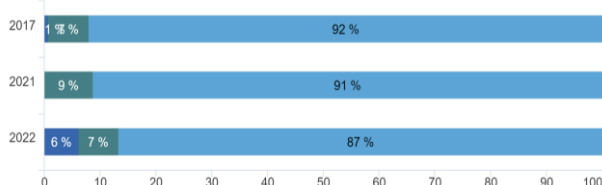
Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

Activités marchandises



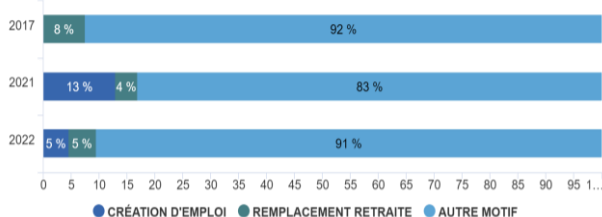
En 2022, 90 % des embauches sont le fait de remplacements pour autres motifs (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle...) que la retraite ou création d'emploi.

Transport de voyageurs



Dans l'activité marchandises, l'ensemble des embauches ont principalement été réalisées pour du renouvellement classique (92% des recrutements) avec une évolution significative par rapport aux années précédentes. Les départs en fin de carrière représentent 4% des embauches, et les embauches pour création d'emploi sont en régression.

Transport sanitaire



En transport routier de voyageurs, on note une forte hausse des recrutements pour création d'emploi (6% des embauches contre 1% en 2017).

Le transport sanitaire affiche en 2022 une hausse de ses recrutements « classiques » par rapport à l'année précédente (91% contre 83%). Les embauches pour création d'emploi et pour compenser les départs en retraite affichent des taux équivalents à 5%.

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité (en ETP)

Le nombre d'intérimaires employé dans les entreprises de la branche a baissé de 1,4% en PACA en 2022 contre une baisse de 11% au niveau national.

	2021	2022	Evolution
Marchandises	4200	4072	-3,1%
Voyageurs	137	196	42,8%
Sanitaire	31	40	29,6%
Branche	4368	4308	-1,4%

Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

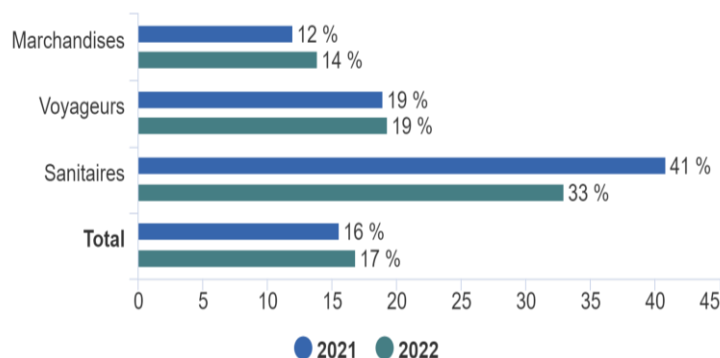
Cette baisse a essentiellement concerné principalement le secteur des prestataires logistiques et le transport routier de marchandises, alors que les entreprises relevant des auxiliaires de transport ont fait appel un peu plus à l'intérim. Le secteur qui a contrario a connu la plus forte progression de recours à des intérimaires, est le secteur du transport routier de voyageurs (+42,8 % par rapport à 2021).

Enfin, le secteur du transport sanitaire reste le secteur qui fait le moins appel à l'intérim malgré une progression de 29,6% en 2022.

La part des femmes dans les embauches augmente légèrement en PACA pour l'année 2022, en particulier dans le secteur des transports de marchandises.

Si le taux reste stable en transport de voyageurs, il est en baisse dans le secteur des transports sanitaires (33% en 2022 contre 41% l'année précédente). Ce secteur reste néanmoins le secteur qui affiche le plus de mixité dans ses recrutements.

Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2022

Toutes familles de métiers	Part des femmes	Evolution 2022/2021
Magasinage, manutention et déménagement	23%	-2,8%
Organisation de la circulation des marchandises	41%	-18,8%
Personnel d'encadrement logistique	27%	-5,6%
Personnel de conduite du transport routier	8%	-3,2%
Personnel d'encadrement du transport routier	30%	0%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	17%	-3,4%
Ensemble du marché du travail régional	52%	-3,5%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes dans la demande d'emploi sur les métiers du transport et de la logistique est de 17% sur 2022, en baisse par rapport à 2021.

Elles restent principalement positionnées en recherche d'emploi sur les métiers d'organisation de la circulation des marchandises pour 41% d'entre elles, ainsi que sur les métiers de Personnel d'encadrement (30% en transport et 27% en logistique)

Alors que le secteur du transport sanitaire est le secteur qui concentre le plus de femmes sur des postes de conduite (comparé au transport routier de voyageurs et de marchandises), elles sont pourtant plus nombreuses à être inscrites à la recherche d'un emploi de conductrices de véhicules sanitaires (29% de femmes), en baisse cependant de 13 % par rapport à 2021.

De même, 19 % de femmes en recherche d'emploi sont positionnées sur les métiers de conduite en transport de voyageurs, alors que ce secteur comptabilise 17% de femmes conductrices.

Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2022

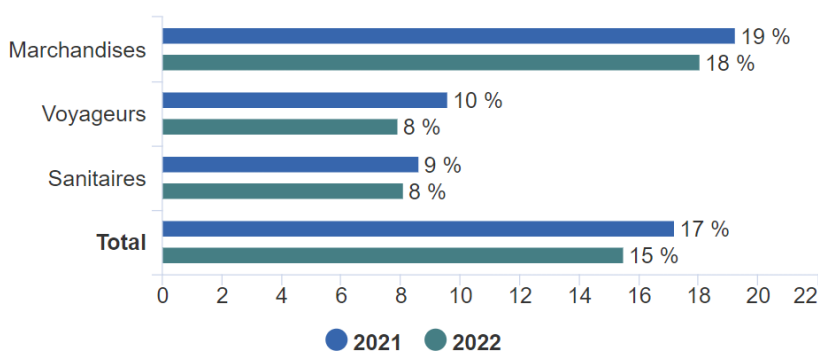
Métiers de la conduite	Part des femmes	Evolution 2022/2021
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	25%
Courses et livraisons express	16%	0%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	5%	-2,4%
Conduite de transport de particuliers	14%	8%
Conduite de transport en commun sur route	17%	-18,9%
Conduite de véhicules sanitaires	29%	-13,3%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche

La part des embauches de jeunes de moins de 25 ans a régressé en 2022 dans l'ensemble des secteurs de la branche en PACA.

Si ce taux s'établit à 15% en moyenne sur la région, il reste plus de 2 fois plus fort en marchandises qu'en transport de voyageurs.



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2022

Toutes familles de métiers	Part des jeunes	Evolution 2022/2021
Magasinage, manutention et déménagement	17%	-5,8%
Organisation de la circulation des marchandises	16%	150%
Personnel d'encadrement logistique	6%	-8,3%
Personnel de conduite du transport routier	9%	6,5%
Personnel d'encadrement du transport routier	7%	0%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	-1,6%
Ensemble du marché du travail régional	12%	-4%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans positionnée sur les métiers du transport et de la logistique (13 % en 2022) est en légère augmentation (-1,6 %) par rapport à 2021.

Ces jeunes en demande d'emploi sont principalement concentrés sur les métiers du Magasinage, manutention et déménagement et de l'organisation de la circulation des marchandises.

Sur l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits sur les métiers de conduite, le métier de conducteur en transport en commun sur route concentre le plus de demandes (30%) bien que leur part régresse de 20% en 1 an.

Le métier de course et livraison express est le deuxième métier qui concentre le plus de jeunes en demande d'emploi (20% de jeunes inscrits) et est en lui aussi en diminution de 16 % par rapport à 2021.

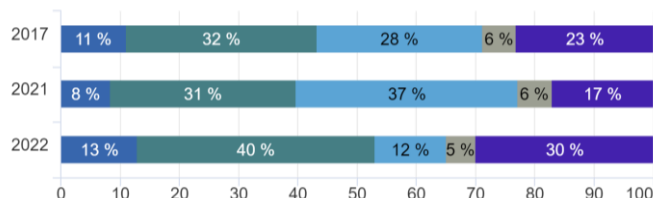
Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2022

Métiers de la conduite	Part des jeunes	Evolution 2022/2021
Conduite de marchandises sur longue distance	6%	2,7%
Courses et livraisons express	20%	-16,7%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	15%	9,9%
Conduite de transport de particuliers	2%	0%
Conduite de transport en commun sur route	32%	-20%
Conduite de véhicules sanitaires	7%	20%

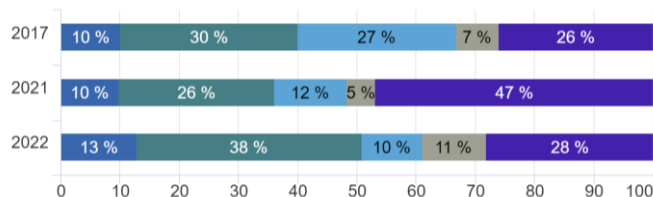
Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Motifs de départs des salariés employés, par activité

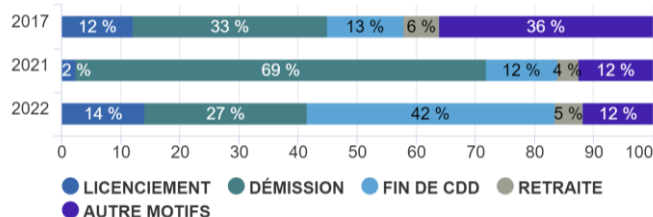
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Les démissions pèsent pour 1/3 des départs des salariés d'établissement des salariés de la Branche avec 38% des motifs en 2022. Les salariés démissionnaires sont nettement plus nombreux dans le transport routier de marchandises (40% en 2022) et dans le transport routier de voyageurs (38% en 2022).

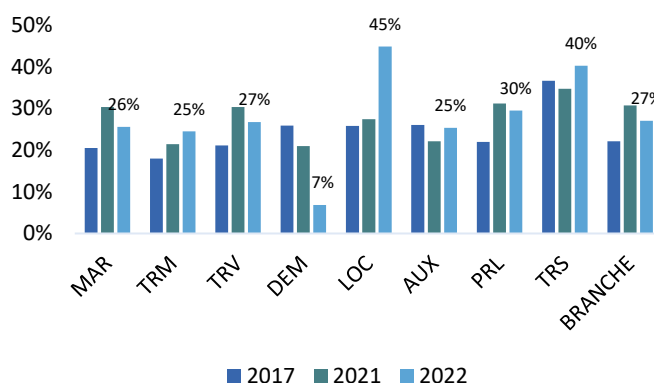
Ces taux sont légèrement supérieurs à ceux constatés au niveau national en 2022 (+ 3 points au global).

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au Champ conventionnel

Définition : Le taux de rotation est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année.

Il nous permet d'apprécier l'ampleur des mouvements de personnel en entreprise et notamment le renouvellement des effectifs sur l'année. Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année. C'est un indicateur pertinent de la gestion des ressources humaines. Et bien que généralement perçu comme un marqueur du climat social, il s'explique souvent par une situation de vieillissement accru des effectifs (départs massifs en retraite par exemple).

Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Après avoir augmenté en 2021 points, le taux de rotation de la Branche a reculé d'4 points pour atteindre 27% en 2022 en PACA (22% au national). Le taux de rotation est de 31% en conduite, 18% en exploitation et 28% en logistique.

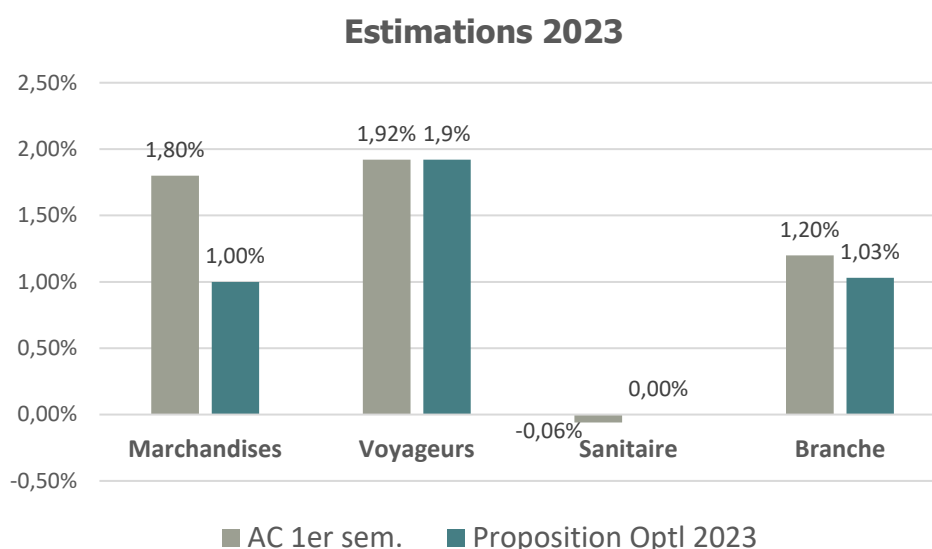
La prospective globale pour la région

Prévision d'effectifs 2023 de l'OPTL régional

Les membres de l'observatoire régional PACA se sont réunis le 08 novembre 2023 afin d'estimer les effectifs de la branche de l'année en cours.

Ces prévisions s'appuient sur les données AcoSS – Urssaf du 1^{er} semestre, sur les indicateurs économiques régionaux et l'expérience terrain des membres.

L'emploi aurait pu croître plus rapidement s'il n'y avait pas eu autant de difficultés de recrutement. De plus, compte tenu de la pyramide des âges de la Branche les recrutements devront se poursuivre pour remplacer les départs en retraite.



Les membres prévoient pour 2023 une croissance des effectifs de 1,03% soit 590 créations d'emploi en 2023 dans la branche en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Marchandises

Les entreprises du transport de marchandises et de la logistique font face à des difficultés de recrutement exacerbées par un contexte économique inflationniste. En effet, pour atténuer les effets de l'inflation sur leur pouvoir d'achat, les candidats expérimentés ont des prétentions salariales en inadéquation avec la rémunération proposée, ce qui participe aux difficultés de recrutement. De plus, l'inflation a entraîné une diminution de la consommation, ce qui impacte les entrepôts, où les stocks sont en augmentation.

Les membres tablent sur un second semestre 2023 à l'image du second semestre 2022. A noter qu'en transports de valeurs, les membres prévoient également un chiffre à la baisse pour le secteur. La hausse des taux et l'inflation jouent également sur l'activité.

Par conséquent, les membres s'accordent sur une croissance des effectifs marchandises de 1% en PACA pour l'année 2023 plus modérée que la hausse constatée au 1^{er} semestre 2023, soit 447 salariés supplémentaires pour porter les effectifs du TRM à 45 102 salariés au 31 décembre 2023.

Voyageurs

Après avoir été fortement impactées par les restrictions liées à la Covid-19 en 2020 et 2021, puis par une reprise d'activité sans atteindre en 2022 le niveau d'avant la crise sanitaire, les entreprises du transport routier de voyageurs anticipent une poursuite de la croissance de leur activité en 2023. Les différents plans de communication et d'actions (nationaux, régionaux...), les démarches de « marque employeur », ainsi que des politiques de ressources humaines plus affirmées, ont permis au secteur d'atténuer les difficultés de recrutement, notamment au niveau du sourcing des candidats. Avec ces mesures, le transport routier de voyageurs a su reconstituer une partie de ses équipes. Néanmoins, le transport routier de voyageurs connaît toujours des difficultés de recrutement ce qui engendre des perturbations pour l'exécution des services (tels que les services scolaires).

Les membres se sont entendus sur une stabilisation des effectifs connus à la fin du mois de juin 2023. Les effectifs en voyageurs à fin décembre 2023 seraient donc en hausse de 1,92% soit 141 salariés supplémentaires pour porter les effectifs du TRV à 7 488 salariés au 31 décembre 2023.

Sanitaires

Le secteur du transport sanitaire est confronté à une problématique de vieillissement du parc de véhicules, et devra faire face aux contraintes liées au renouvellement de ce parc (telles que les prix des véhicules et les coûts de leur financement). Mais l'activité devrait continuer sur sa lancée, car il est attendu un effet positif de la mise en place sur une année pleine de la réforme de l'Urgence Préhospitalière. Parallèlement, les formations en transport sanitaire au sein des organismes de branche ne désemplissent pas, au point que certains territoires sont confrontés à des difficultés d'accès à ces formations. Fin 2023, des discussions sont déjà bien avancées entre la profession et les ministères afin d'envisager la suppression de l'obligation d'avoir terminé la période probatoire du permis avant l'inscription au DEA, ce qui permettrait une entrée plus précoce dans le métier et ainsi concourir à atténuer les difficultés de recrutement. Ces discussions devraient se poursuivre, voire aboutir en 2024.

Les membres prévoient un second semestre 2023 à l'image du premier semestre 2023 qui était à - 0,06%. Par conséquent, on considèrera le chiffre arrondi à 0% pour marquer une stabilité des effectifs avec 5 058 salariés dans ce secteur au 31 décembre 2023.

Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

La projection des emplois et des besoins s'établit sur une ancienneté moyenne dans le métier (et non dans l'établissement comme affiché le rapport) de 19 ans en Marchandises, 12 ans en Voyageurs et 9 ans en Sanitaire.

Ces prévisions aident à calculer le nombre de besoins en personnel qu'il faudrait satisfaire, aussi bien pour renouveler les départs de fin de carrière (de plus en plus importants) que pour faire face à la croissance des effectifs (création nette d'emploi).

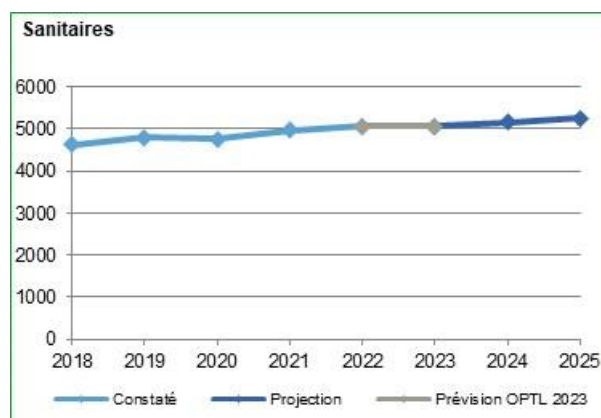
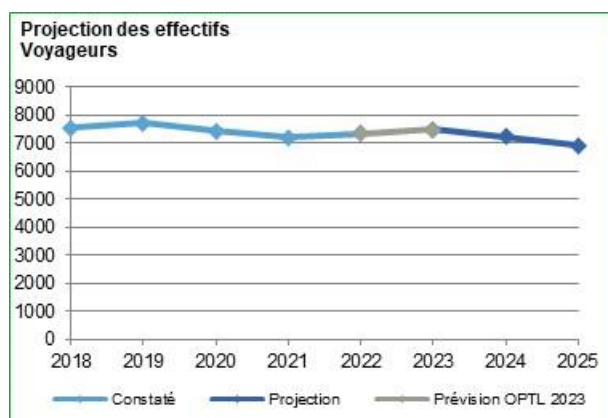
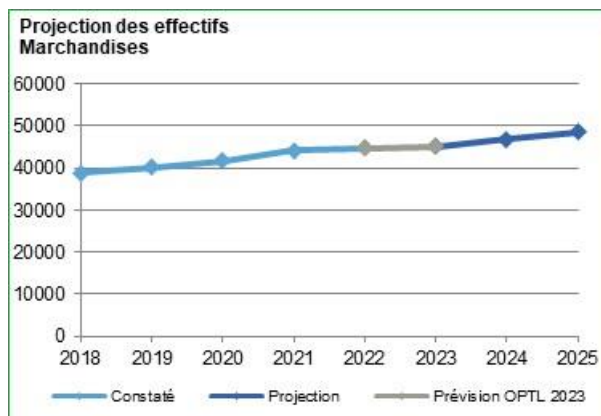
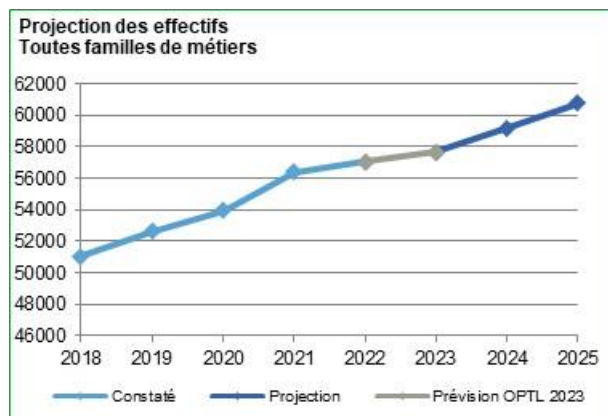
Pour information, l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi n'est pas « modélisée » ici, c'est-à-dire non prise en compte des éventuelles pénuries de main d'œuvre.

***Note du rédacteur :** les graphiques suivants n'expriment qu'une projection des effectifs et des besoins en personnel en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional pour l'année 2023 en formule linéaire depuis 2015.*

Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers en PACA

Source : Caisse nationale des urssaf au 31 décembre 2022, Données ajustées au champ conventionnel

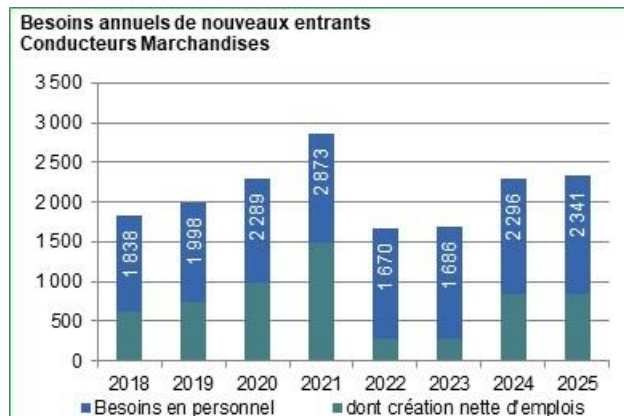
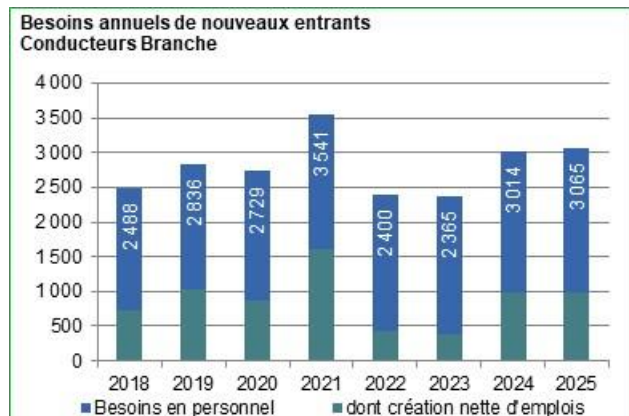
Projection des effectifs pour l'ensemble de la Branche et par secteur.



En PACA, la projection des effectifs et des besoins en personnel (en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional) fait apparaître entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2025 la création de 3 500 salariés supplémentaires, après une progression de 6 000 salariés constatée entre le 31 décembre 20218 et le 31 décembre 2022.

Cette progression bénéficierait majoritairement aux transports de marchandises et aux transports sanitaires. La projection pour les transports de voyageurs masque les nombreux besoins que va connaître ce secteur, du fait de la pyramide des âges du secteur qui compte 25% de ses effectifs âgés de 60 ans et plus.

Projection des effectifs « Conduite » pour l'ensemble de la Branche et par secteur.



En PACA, la projection des effectifs et des besoins en personnel en CONDUITE (en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional) fait apparaître entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2025 la création de 2 600 conducteurs supplémentaires, après une progression de 4 100 conducteurs constatée entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2022.

Si les créations d'emploi se feraient majoritairement dans les transports de marchandises, la projection relatives aux besoins en personnel pour cause de départ fait apparaître pour les 3 années à venir des besoins significatifs dans l'ensemble des secteurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 2 000 conducteurs en marchandises (à rajouter aux 2 300 créations d'emplois),
- 1 650 conducteurs en voyageurs (à rajouter aux 150 créations d'emplois),
- 1 700 conducteurs en sanitaire (à rajouter aux 180 créations d'emplois).



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

optl@optl.fr